2025

Société canadienne des postes

RAPPORT FINANCIER du troisième trimestre

Période close le 27 septembre 2025

Résultats financiers

TABLES DES MATIÈRES

Rapport de gestion

Énoncés prospectifs		2
1.	Résumé	3
2.	Activités de base et stratégie	16
3.	Indicateurs de rendement clés	19
4.	Capacités	21
5.	Revue des activités d'exploitation	25
6.	Liquidités et ressources en capital	35
7.	Évolution de la situation financière	41
8.	Risques et gestion des risques	43
9.	Méthodes, estimations comptables critiques et contrôles internes	46

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	48
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	49
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	51
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	52
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	54
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	56

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion fournit une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de sa filiale Les Investissements Purolator Ltée (Purolator) pour la période de 13 semaines (troisième trimestre ou T3) et la période de 39 semaines (trois premiers trimestres ou le cumul annuel [CA]) closes le 27 septembre 2025. Collectivement, ces entités sont désignées sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. Les références à « la Société », « Postes Canada » ou le « secteur Postes Canada » désignent spécifiquement la Société canadienne des postes, à l'exception de sa filiale. La Société gère ses opérations consolidées et définit ses secteurs opérationnels en fonction de la manière dont la haute direction examine les performances, distribue les ressources et évalue les résultats.

En date du 27 septembre 2025, Postes Canada et Purolator ont été identifiées comme les deux secteurs opérationnels à présenter de la Société. Les écritures de consolidation, les éliminations intersectorielles et les services de soutien fournis par l'unité fonctionnelle responsable des services des technologies de l'information aux termes d'une convention de services partagés entre Postes Canada, Purolator et Innovaposte (en vigueur jusqu'au 15 avril 2024), sont présentés séparément. La Société a cessé de consolider ses résultats pour SCI et pour Innovaposte à compter du 1er mars 2024 et du 15 avril 2024, respectivement, au moment de la cession de ces secteurs. Des informations sur les activités des principales filiales de la Société sont présentées dans le tableau ci-après.

Nom de la filiale	Principale activité	Pays de constitution	Pays d'exercice des activités	Participation au 31 déc. 2024 et au T3 de 2025	Date de cession
Les Investissements Purolator Ltée	Services de transport et de messagerie	Canada	Canada et États-Unis	91 %	–
Groupe SCI inc.	Services de logistique et de transport	Canada	Canada	–	1er mars 2024
Innovapost Inc.	Services de technologie de l'information	Canada	Canada	–	15 avril 2024

Les résultats financiers présentés dans le présent rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les chiffres sont présentés en dollars canadiens et arrondis au million près, avec les pourcentages connexes calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. Les variations en pourcentage des produits, du volume et des charges d'exploitation sont ajustées pour refléter les différences entre les jours ouvrables et les jours payés au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes en 2024. La diminution du nombre de jours ouvrables ou rémunérés se traduit généralement par une baisse des produits, du volume et des charges d'exploitation, tandis que les jours supplémentaires ont l'effet inverse. Ces différences de décompte de jours varient selon l'entité comptable, comme indiqué ci-dessous. Ces jours ne sont pas adaptés en cas d'interruption de travail.

	T3 2025		CA 2025	
	Jours ouvrables	Journées payées	Jours ouvrables	Journées payées
Groupe d'entreprises de Postes Canada et Postes Canada	–	–	(2)	(2)
Purolator	–	–	(2)	(2)

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés non audités pour le troisième trimestre de 2025, lesquels ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Il est également recommandé de considérer ces informations de pair avec les états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers intermédiaires et dans ce rapport de gestion. Les références à « nous » ou « notre » renvoient à Postes Canada ou, le cas échéant, à Postes Canada et à ses filiales collectivement. Le Conseil d'administration, selon la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers intermédiaires le 20 novembre 2025.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, y compris des perspectives financières, qui reflètent les attentes de la direction concernant les objectifs, les stratégies, les rendements futurs et les occasions commerciales du Groupe. Ces déclarations peuvent porter, entre autres, sur :

- la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- les approbations réglementaires;
- les résultats futurs sur le plan opérationnel, financier et du rendement;
- les besoins en fonds de roulement et en capital;
- les estimations et les hypothèses faites conformément aux normes comptables IFRS.

En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des termes comme hypothèse, but, objectif, perspectives, stratégie, cible ou des expressions similaires, de même que par l'utilisation de verbes portant sur le futur, comme avoir l'intention de, prévoir, être d'avis que, s'attendre à, planifier, pouvoir, prévoir, chercher à, devoir, s'efforcer de ou viser. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de résultats futurs, mais reposent sur des hypothèses que la direction considère comme raisonnables compte tenu des informations disponibles. Toutefois, les résultats réels peuvent différer substantiellement en raison de divers risques, incertitudes et autres facteurs. Il est recommandé de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion sont émis en date du 20 novembre 2025. La Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou de changements de situation après cette date.

1. Résumé

Aperçu du Groupe et résumé des résultats financiers du troisième trimestre de 2025.

Avec son effectif comptant plus de 76 000 personnes à l'échelle nationale, dont du personnel à temps plein, à temps partiel, temporaire, occasionnel et nommé pour une période déterminée (en date du 31 décembre 2024), le Groupe d'entreprises de Postes Canada est l'un des plus importants employeurs au Canada. Son plus important secteur opérationnel, qui emploie environ 62 300 de ces personnes, est Postes Canada, qui agit à titre de société d'État fédérale qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement. La Société gère le plus grand réseau de vente au détail du pays, avec environ 5 700 bureaux de poste à travers le Canada. En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes a la mission d'exploiter un service postal qui répond aux besoins de la population canadienne, et ce, d'une manière sécurisée tout en veillant à l'autofinancement de son exploitation. Postes Canada fait partie de l'industrie postale mondiale, qui est composée d'administrations postales étrangères finançant habituellement leur obligation d'assurer un service universel grâce à une exclusivité prévue par la loi, ou par un monopole de l'administration postale sur une partie du marché postal.

Points saillants financiers et opérationnels – Troisième trimestre de 2025

Financement du gouvernement ayant permis à la Société de poursuivre son exploitation

Pendant des années, Postes Canada a annoncé qu'elle risquait de se retrouver en situation d'insolvabilité à la mi-2025. Depuis 2018, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation cumulatives de plus de 5,5 milliards de dollars. Au cours de cette même période, les pertes cumulatives avant impôt (qui comprennent les gains uniques provenant des cessions de 2024) ont dépassé les 4,8 milliards de dollars. D'importantes pressions financières persisteront jusqu'à la fin de 2025 en raison de l'incertitude du conflit de travail et des répercussions de la grève nationale lancée le 25 septembre 2025. En juillet 2025, Postes Canada a remboursé 500 millions de dollars de dette arrivant à échéance, ce qui a accentué le besoin urgent d'un soutien financier de son actionnaire unique, le gouvernement du Canada, pour préserver sa solvabilité, soutenir ses activités et assurer sa viabilité à court terme.

Au troisième trimestre 2025, la Société a commencé à recevoir des fonds pour couvrir les frais de fonctionnement et imputables sur le revenu qui ne sont pas suffisamment assumés par les produits prévus, conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*). Trois paiements d'un montant total de 755 millions de dollars ont été reçus au troisième trimestre, tandis qu'un montant supplémentaire de 200 millions de dollars a été reçu avant la

publication du présent rapport, totalisant 955 millions de dollars à ce jour. Le financement approuvé de 1,034 milliard devait permettre à la Société de se maintenir solvable pour l'exercice financier du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars 2026. La Société s'attend à utiliser la totalité du financement d'ici le 31 décembre 2025 étant donné l'incertitude persistante du conflit de travail et ses effets sur les revenus. La Société devra accéder à des facilités de crédit à court terme ou à d'autres mesures pour maintenir sa solvabilité et soutenir ses activités au cours des 12 prochains mois.

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), qui supposent que Postes Canada poursuivra ses opérations dans un avenir prévisible, ce qui lui permettra de s'acquitter de ses obligations et de gérer ses actifs dans le cours normal de ses activités. Dans le cadre de l'évaluation de sa capacité à poursuivre ses activités, la Société a tenu compte de plusieurs facteurs clés : les stratégies de gestion du capital, la capacité d'emprunt disponible, la gestion du risque de liquidité et, surtout, la réception d'un financement remboursable du gouvernement. Ces évaluations exigent un jugement important.

Transformation nécessaire pour protéger les services offerts à la population et rétablir la solvabilité de Postes Canada

Un système postal conçu pour traiter 5,5 milliards de lettres ne peut demeurer viable avec un volume de seulement deux milliards. Même si la poste-lettre continue de jouer un rôle important, le marché canadien du commerce en ligne devrait doubler au cours de la prochaine décennie, ce qui fait de la livraison de colis le principal secteur de croissance. Ces dernières années, la concurrence dans le secteur de la livraison de colis s'est intensifiée pour répondre à l'essor du magasinage en ligne. Le succès précoce de Postes Canada en tant que chef de file de la livraison d'achats en ligne a éclipsé le fait qu'elle opérait au sein d'une structure opérationnelle, réglementaire et stratégique conçue pour la livraison traditionnelle du courrier.

Les difficultés structurelles, conjuguées à des restrictions désuètes et à l'impasse des négociations entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), ont encore davantage limité la capacité d'adaptation de la Société. Pour mieux servir la population canadienne et rester concurrentielle au sein du marché actuel dominé par les colis, la Société a besoin d'une plus grande flexibilité dans son modèle de livraison, ses conventions collectives et son cadre réglementaire. Postes Canada doit évoluer pour offrir la livraison des colis sept jours sur sept tout en continuant de livrer le courrier. La réalisation de cette transformation nécessitera des changements pressants à la fois dans son modèle de livraison et dans ses conventions collectives.

Postes Canada serait effectivement insolvable sans les fonds fournis par le gouvernement du Canada, qui a réitéré que le recours à des injections répétées de fonds publics ne constitue pas une solution à long terme. Une transformation est nécessaire pour assurer la survie de Postes Canada et protéger les services sur lesquels compte la population canadienne.

Les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail ont été soutenues par le gouvernement du Canada

L'interruption de travail au cours du quatrième trimestre 2024, l'incertitude persistante du conflit de travail et les mouvements de grève au cours de l'exercice 2025 pèsent lourdement sur les résultats financiers, alors que la Société annonce aujourd'hui les résultats financiers les plus graves et les plus difficiles de son histoire. Depuis le début de la grève nationale à la fin de 2024 et des moyens de pression (les interdictions d'heures supplémentaires au deuxième trimestre de 2025, les interdictions de livraison des articles Courrier de quartier et les grèves locales tournantes à la fin du troisième trimestre et au quatrième trimestre de 2025), l'environnement opérationnel est difficile. Ce climat a aggravé l'effondrement des produits. L'incertitude pendant et entre ces perturbations a accéléré la migration de notre clientèle vers d'autres fournisseurs, celle-ci cherchant à maintenir la continuité de ses activités en cas d'interruption de travail.

À la fin de 2024, le ministre du Travail a mis sur pied une Commission d'enquête sur les relations de travail dirigée par le commissaire William Kaplan pour examiner certains des principaux points de mésentente dans le cadre des négociations collectives entre Postes Canada et le STTP. La Commission a également été chargée d'évaluer la situation financière globale et la compétitivité à long terme de l'entreprise. Le rapport de la Commission, publié le 16 mai 2025, présentait en détail les enjeux importants auxquels font face Postes Canada et le STTP. Il a également offert les recommandations suivantes :

- **Modifier le *Protocole du service postal canadien*** afin d'établir des normes de livraison réalistes en remplaçant progressivement la livraison quotidienne du courrier à la porte pour les adresses individuelles par la livraison aux boîtes postales communautaires, tout en maintenant un service quotidien pour les entreprises.
- **Mettre fin aux moratoires** sur la fermeture de bureaux de poste ruraux et la conversion aux boîtes postales communautaires, tout en examinant et en améliorant le Programme de mesures d'adaptation pour la livraison de Postes Canada afin d'aider les personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité.
- **Intégrer toutes les ententes préalables** au conflit de travail aux nouvelles conventions collectives et s'appuyer sur les ententes de principe conclues au moyen de la médiation facilitée par la Commission d'enquête sur les relations de travail.
- **Offrir des modèles de dotation flexibles** en créant des postes de livraison de colis à temps partiel, avec un salaire et des avantages sociaux identiques à ceux du personnel à temps plein, ainsi que l'accès au régime de pension, en accordant la priorité d'embauche au personnel actuel.
- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine** afin de permettre l'attribution du travail pendant les heures rémunérées, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle.

- **Mettre en place un système d'acheminement dynamique** en déployant et en mettant à l'essai des rajustements d'itinéraires en fonction des volumes de courrier quotidiens afin de réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires.
- **Simplifier le processus d'approbation des tarifs d'affranchissement** pour permettre des rajustements tarifaires plus rapides et mieux adaptés.

Sur la base de ces recommandations, le 25 septembre 2025, le gouvernement du Canada a annoncé des changements :

- **Mettre à jour les normes de livraison de la poste-lettres** pour tenir compte des volumes plus faibles actuels.
- **Lever le moratoire** sur la conversion de la livraison à la porte à la livraison aux boîtes postales communautaires.
- **Moderniser le réseau postal** en levant le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux.

En outre, le gouvernement revoit actuellement le processus d'augmentation du tarif des timbres afin de le moderniser et de le raccourcir. La direction a été chargée d'évaluer sa structure de coûts afin d'assurer à la Société une assise financière plus solide.

Le 7 novembre 2025, Postes Canada a soumis au ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement un plan décrivant des propositions qui placeraient la Société sur la voie de la solvabilité financière et élimineraient sa dépendance aux injections de fonds du gouvernement pour couvrir ses déficits opérationnels.

Alors que le conflit de travail actuel n'est toujours pas résolu, il est impératif que nos conventions collectives reflètent notre réalité financière et soutiennent les changements nécessaires – tout en nous permettant de fonctionner de manière autonome, sans être financés par des fonds publics. L'écart entre les parties reste important, mais Postes Canada demeure déterminée à conclure de nouvelles conventions collectives négociées. Nous sommes déterminés à travailler avec tous nos syndicats pour mettre l'entreprise sur la voie de la viabilité financière, et ce, en assurant de bons emplois au Canada. Notre objectif est d'offrir à chaque Canadien et Canadienne un service abordable, fiable et durable.

Le Plan d'entreprise 2026-2030 comprend des mesures transformatrices et une poursuite du financement public

S'appuyant sur les recommandations du rapport de la Commission, le gouvernement du Canada a annoncé, le 25 septembre 2025, de nouvelles mesures pour faire avancer la transformation de Postes Canada et assurer sa rentabilité. Ces mesures ont été intégrées au Plan d'entreprise 2026-2030 de la Société (le Plan), qui a été soumis à l'approbation de notre actionnaire le 5 novembre 2025. Ce plan comprend également la poursuite du financement gouvernemental pour son exercice, soit du 1er avril 2026 au 31 mars 2027, afin de maintenir la solvabilité. Postes Canada prend des mesures pour préserver ses liquidités et gérer ses coûts,

tout en collaborant étroitement avec le gouvernement pour assurer la viabilité à long terme d'un service que des millions de personnes au Canada considèrent comme essentiel.

Résultats sectoriels

Cession de SCI et d'Innovaposte

En 2024, la période de comparaison, Postes Canada et Purolator ont cédé la totalité des actions de SCI, un important fournisseur canadien de services logistiques en tierce partie, et d'Innovaposte, le fournisseur de services partagés en technologie de l'information de la Société. Un résumé des cessions figure ci-dessous :

Résumé de la cession	SCI	Innovaposte
Date de clôture	1er mars 2024	15 avril 2024
Produit (en millions de dollars)	363	61
Gain sur la vente (en millions de dollars, avant impôt)	294	52

Acquisition de Livingston International par Purolator

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis la totalité des actions d'une entreprise internationale de services commerciaux qui exerce ses activités sous le nom Livingston International (Livingston) et se spécialise dans le courtage en douane, les services transitaires de fret mondiaux et les services-conseils en échanges commerciaux. Les résultats de Livingston ont été consolidés à partir de la date d'acquisition, ce qui a une incidence sur les comparaisons d'une année à l'autre pour le Groupe et le secteur Purolator.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	(535)	(313)	(222)	(70,6) %	(1 042)	(803)	(239)	(29,7) %
Purolator	78	65	13	19,8 %	209	171	38	22,5 %
SCI	–	–	–	–	–	1	(1)	(100,0) %
Écritures de consolidation et éliminations	–	6	(6)	(100,0) %	–	17	(17)	(99,8) %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**(457)**	**(242)**	**(215)**	**(88,5) %**	**(833)**	**(614)**	**(219)**	**(35,6) %**

Au troisième trimestre, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation sans précédent s'élevant à 535 millions de dollars (222 millions de dollars de plus que l'année précédente), des pertes en partie compensées par les profits d'exploitation inscrits par le secteur Purolator, comprenant désormais les résultats de Livingston. Au troisième trimestre et depuis le début de l'année 2025, les pertes d'exploitation du Groupe ont augmenté, principalement en raison de la baisse des produits et de l'augmentation des coûts de main-

d'œuvre au sein du secteur Postes Canada. Cette baisse a été partiellement compensée par les meilleurs résultats de Purolator au cours du troisième trimestre en raison de l'acquisition de Livingston et de l'augmentation des volumes de colis.

Résultat avant impôt

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	(541)	(315)	(226)	(71,5) %	(989)	(345)	(644)	†
Purolator	59	62	(3)	(5,3) %	160	182	(22)	(12,0) %
Écritures de consolidation et éliminations	1	1	–	–	(79)	(118)	39	(32,6) %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**(481)**	**(252)**	**(229)**	**(90,4) %**	**(908)**	**(281)**	**(627)**	**†**

† Pourcentage d'écart élevé.

En 2025, la perte avant impôt du Groupe s'est aggravée par rapport à 2024, en raison du gain non récurrent sur la vente de SCI au premier trimestre et d'Innovaposte au deuxième trimestre de 2024. Le bénéfice avant impôt de Purolator pour le troisième trimestre de 2025, de même que depuis le début de l'exercice, a diminué par rapport aux mêmes périodes en 2024 en raison des coûts supplémentaires pour financer l'acquisition de Livingston.

Secteur Postes Canada

Résumé des résultats du troisième trimestre et depuis le début de l'exercice

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	1 289	1 572	(283)	(18,0) %	4 586	4 972	(386)	(6,8) %
Charges d'exploitation	1 824	1 885	(61)	(3,3) %	5 628	5 775	(147)	(1,5) %
Résultat d'exploitation	**(535)**	**(313)**	**(222)**	**(70,6) %**	**(1 042)**	**(803)**	**(239)**	**(29,7) %**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(2)	(4)	†	53	458	(405)	(88,3) %
Résultat avant impôt	**(541)**	**(315)**	**(226)**	**(71,5) %**	**(989)**	**(345)**	**(644)**	**†**

† Pourcentage d'écart élevé.

Tout indique que Postes Canada enregistrera des pertes pour une huitième année consécutive, et les pertes de 2025 devraient être les plus importantes de toute son histoire.

L'ampleur des pertes d'exploitation du troisième trimestre de 2025 est sans précédent, même vis-à-vis des pertes records rapportées au deuxième trimestre de 2025, et s'est aggravée par rapport à l'année précédente en raison de l'incertitude persistante et des perturbations liées au conflit de travail, ce qui a eu une incidence négative sur les produits des secteurs d'activité Colis et Marketing direct. Malgré une certaine hausse des produits du secteur Courrier transactionnel découlant des augmentations des tarifs réglementés, des élections et du traitement du courrier accumulé à la suite de l'arrêt de travail à la fin de 2024, les produits totaux ont diminué de 283 millions de dollars au troisième trimestre et de 386 millions de dollars depuis le début de l'exercice par rapport aux mêmes périodes de 2024. Les charges d'exploitation ont diminué de 61 millions au troisième trimestre et de 147 millions depuis le début de l'exercice, et les économies en transport et en main-d'œuvre réalisées grâce à la baisse des volumes de colis ainsi qu'à la poursuite de la redéfinition des priorités en matière d'investissements ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges liées à main-d'œuvre découlant des hausses des salaires et de l'inefficacité de la structure de notre main-d'œuvre. La baisse des charges n'a pas été suffisante pour compenser les baisses beaucoup plus importantes des produits.

Produits par secteur d'activité

	Produits (en millions de dollars)				**Volume** (en millions d'articles)			
	T3 2025	**T3 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**T3 2025**	**T3 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis	450	747	(297)	(39,8) %	37	64	(27)	(42,5) %
Courrier transactionnel	584	525	59	11,3 %	430	464	(34)	(7,1) %
Marketing direct	200	246	(46)	(18,5) %	782	1 116	(334)	(30,0) %
Produits et services grand public	55	54	1	0,5 %	–	–	–	–
Total	**1 289**	**1 572**	**(283)**	**(18,0) %**	**1 249**	**1 644**	**(395)**	**(24,0) %**

	Produits (en millions de dollars)				**Volume** (en millions d'articles)			
	CA 2025	**CA 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**CA 2025**	**CA 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis	1 533	2 312	(779)	(33,0) %	128	198	(70)	(34,8) %
Courrier transactionnel	2 184	1 749	435	26,2 %	1 629	1 610	19	2,3 %
Marketing direct	690	748	(58)	(6,8) %	2 939	3 379	(440)	(12,1) %
Produits et services grand public	179	163	16	10,4 %	–	–	–	–
Total	**4 586**	**4 972**	**(386)**	**(6,8) %**	**4 696**	**5 187**	**(491)**	**(8,5) %**

Les produits du secteur Colis ont fortement diminué au troisième trimestre, l'incertitude et les perturbations liées au conflit de travail ayant entraîné un déplacement des volumes vers d'autres transporteurs capables de répondre à la demande de la clientèle

Les produits et les volumes du secteur d'activités Colis ont fortement diminué au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024. Cette situation est due aux répercussions à long terme de l'arrêt de travail de 2024 et de l'incertitude persistante et des perturbations liées au conflit de travail en 2025, ce qui a poussé les volumes du secteur Colis vers la concurrence, les acteurs de l'économie à la demande et les concurrents bien établis. Ces volumes sont difficiles à reconquérir, car ces autres fournisseurs de services de livraison ont plus de flexibilité et des offres concurrentielles. De plus, certains clients ont établi des ententes à plus long terme avec des concurrents pour gérer eux-mêmes leurs volumes de la saison des Fêtes. Toutes les catégories du secteur d'activité Colis (colis du régime intérieur, colis d'arrivée et colis de départ) ont connu une baisse des produits en raison de l'incertitude liée au conflit de travail.

Nous devons adapter les services de livraison de colis pour être concurrentiels. Le public s'attend désormais à ce que la livraison des achats en ligne comprenne les soirs et les fins de semaine. Les concurrents du secteur privé ont presque entièrement pris le dessus au Canada, en particulier dans les zones urbaines et les banlieues lucratives à forte densité. Les entreprises de messagerie internationales et locales proposent la livraison quotidienne et le lendemain, un service facile d'accès, rapide, peu coûteux et fiable. Le succès à long terme au sein de ce marché dépendra de la capacité de la Société à intégrer les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail dans les conventions collectives du STTP, plus précisément :

- la dotation flexible par la création de postes de livraison de colis à temps partiel;
- l'attribution de travail pendant les heures rémunérées, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle;
- l'acheminement en fonction des volumes de courrier quotidiens afin de réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires.

La Société se concentre également sur l'élaboration d'un plan visant à convertir quatre millions d'adresses aux boîtes postales communautaires, ces dernières offrant une expérience de livraison de colis pratique et sécurisée.

L'érosion du volume de courrier transactionnel au troisième trimestre est compensée par les mesures tarifaires

Les produits du Courrier transactionnel ont augmenté au cours du troisième trimestre et depuis le début de 2025, en grande partie grâce à l'augmentation de 25 % des tarifs réglementés, qui est entrée en vigueur en janvier 2025. Alors que les volumes ont repris leur trajectoire baissière au troisième trimestre, le cumul annuel a été positivement influencé par les élections provinciales et fédérales qui ont eu lieu plus tôt durant l'année et par l'augmentation temporaire du volume de poste-lettres qui a suivi la grève nationale du quatrième trimestre 2024. Bien que les résultats du cumul annuel aient été favorables en raison de certains événements ponctuels, le déclin de la poste-lettre est irréversible et voué à se poursuivre.

Il faut moderniser le processus réglementé pour établir les tarifs des timbres. La Société n'a pas l'autonomie nécessaire pour établir les tarifs réglementés des timbres; les règlements aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes* exigent que le gouvernement du Canada approuve de telles augmentations tarifaires. Bien que l'augmentation tarifaire de janvier 2025 soit utile, les tarifs sont trop bas par rapport à ceux de nombreuses autres administrations postales occidentales et ils accusent un retard par rapport au taux d'inflation. Publié au deuxième trimestre, le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail recommandait la simplification du processus d'approbation des tarifs d'affranchissement pour permettre des rajustements tarifaires plus rapides et mieux adaptés. Le gouvernement du Canada a soutenu cette recommandation dans sa déclaration du 25 septembre 2025, et le processus d'augmentation du tarif des timbres est en cours d'examen afin de le moderniser et de le raccourcir, conformément aux recommandations de la Commission.

Les produits du marketing direct ont fortement diminué au troisième trimestre en raison de l'interdiction de livraison du service Courrier de quartier de Postes Canada^MC imposée par le STTP

Malgré le contexte favorable du premier trimestre en raison de la demande refoulée après l'arrêt de travail à la fin de 2024, les produits et les volumes du secteur d'activité Marketing direct ont diminué de façon marquée au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025. Cette situation s'explique par l'incertitude liée au conflit de travail et la crainte des spécialistes du marketing de voir leurs envois à délai convenu bloqués dans le réseau postal. En plus des résultats déjà défavorables de ce secteur d'activité, l'interdiction par le STTP, en septembre 2025, de la livraison des articles du service Courrier de quartier^MC a eu des répercussions négatives sur les milliers d'entreprises et d'organismes de bienfaisance canadiens qui postent à leur clientèle des informations et des offres. Les entreprises choisissent de plus en plus d'autres plateformes émergentes pour joindre leur clientèle; l'interdiction imposée par le STTP a accéléré ce phénomène.

Nous devons faire en sorte que les services de Marketing direct restent pertinents et concurrentiels. Nous collaborons avec des partenaires de l'industrie et les détaillants pour rendre le secteur d'activité Marketing direct plus respectueux de l'environnement et nous investissons dans des solutions qui aident à mettre en relation les entreprises et le grand public, tout en respectant la vie privée et les préférences. L'incertitude économique et le marketing numérique devraient continuer d'avoir une incidence négative sur les résultats du secteur d'activité Marketing direct.

Les produits des produits et services de consommation sont restés relativement stables au troisième trimestre

Les produits des produits et services grand public sont restés relativement stables au troisième trimestre, tandis que les produits cumulatifs de l'année ont été positivement influencés par les services logistiques pour les envois des élections et la réexpédition du courrier, un effet partiellement contrebalancé par des baisses dans les services financiers et les produits postaux de base.

Diminution des charges d'exploitation en raison de la baisse des volumes des colis, en partie contrebalancée par la pression exercée par les charges liées à la main-d'œuvre

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Main-d'œuvre	975	978	(3)	(0,2) %	2 963	2 913	50	2,8 %
Avantages du personnel	274	280	(6)	(2,6) %	846	867	(21)	(1,5) %
Autres charges d'exploitation	485	535	(50)	(9,3) %	1 546	1 718	(172)	(9,1) %
Amortissement	90	92	(2)	(2,8) %	273	277	(4)	(0,5) %
Total des charges d'exploitation	**1 824**	**1 885**	**(61)**	**(3,3) %**	**5 628**	**5 775**	**(147)**	**(1,5) %**

Les charges d'exploitation ont diminué au troisième trimestre et depuis le début de l'année 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024, principalement en raison de la baisse des autres charges d'exploitation, les coûts de transport ayant diminué en raison de la baisse des volumes de colis. Les coûts des investissements autres qu'en capital ont également diminué alors que nous continuons de recentrer nos priorités d'investissement pour 2025. Malgré les économies de coûts en main-d'œuvre réalisées grâce à la diminution du nombre de colis et à deux jours payés de moins en 2025, les coûts de main-d'œuvre ont augmenté depuis

le début de l'année en raison des hausses des salaires et d'une structure de main-d'œuvre inefficace. La baisse des coûts des avantages sociaux s'explique par les augmentations du taux d'actualisation.

Nous devons optimiser notre structure de coûts et retrouver notre solvabilité financière. La Société a besoin de changements pressants qui l'aideraient à contrôler les coûts d'exploitation du réseau et à ce titre, elle soutient les recommandations formulées par la Commission d'enquête sur les relations de travail. Plus concrètement, l'avenir de la structure de coûts de la Société repose sur la capacité à apporter des changements aux conventions collectives entre Postes Canada et le STTP, à avoir plus de flexibilité pour la dotation grâce à des postes de livraison à temps partiel, à attribuer du travail pendant les heures rémunérées et à réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires. Nous avons réévalué la priorité des dépenses liées aux projets d'investissement en raison de la nette détérioration de notre situation financière.

Les rendements d'actifs plus élevés que prévu et les augmentations du taux d'actualisation entraînent un gain de réévaluation dans les autres éléments du résultat global

Des gains de réévaluation de 578 millions de dollars et de 710 millions de dollars après impôt ont été comptabilisés, respectivement, pour le troisième trimestre de 2025 et depuis le début de l'exercice 2025 dans les autres éléments du résultat global pour les régimes à prestations déterminées du secteur Postes Canada. La charge de retraite établie de façon actuarielle comptabilisée dans l'état du résultat global et les paiements réguliers n'ont pas été touchés par ces réévaluations. Les gains sont attribuables à des rendements d'actifs plus élevés que prévu et à une augmentation des taux d'actualisation à la fin du troisième trimestre de 2025. L'excédent de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a augmenté pour s'établir à un montant estimé à 3,2 milliards de dollars par rapport à l'estimation de 2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024, principalement en raison des rendements d'actifs plus élevés que prévu. Étant donné que la situation de capitalisation de fin d'exercice du Régime dépasse les seuils prévus par la loi, Postes Canada n'est pas autorisée à verser des cotisations au titre des services rendus, et aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis pour 2025.

Groupe d’entreprises de Postes Canada – 2025

Les graphiques ci-dessous illustrent les principaux résultats consolidés de 2025 du Groupe.

Produits d’exploitation consolidés trimestriels (en millions de dollars)

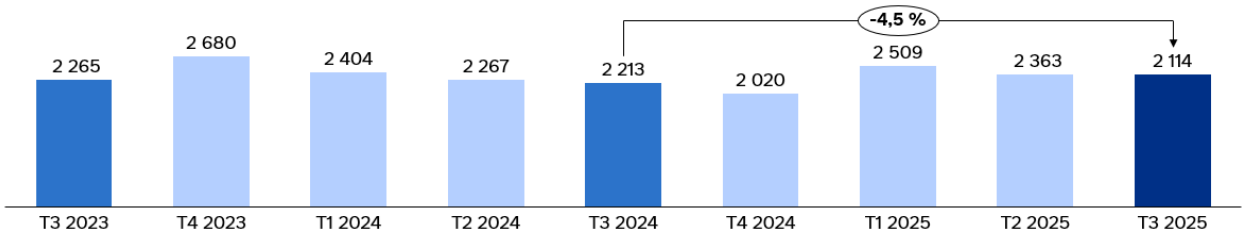

Résultat d’exploitation consolidé trimestriel (en millions de dollars)

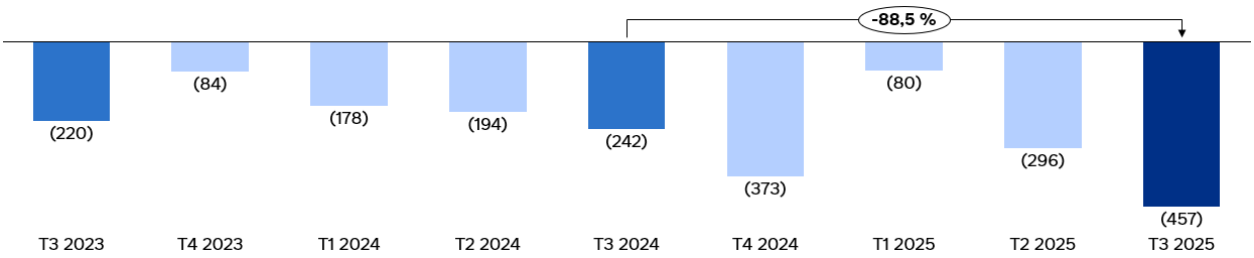

Résultat consolidé trimestriel avant impôt (en millions de dollars)

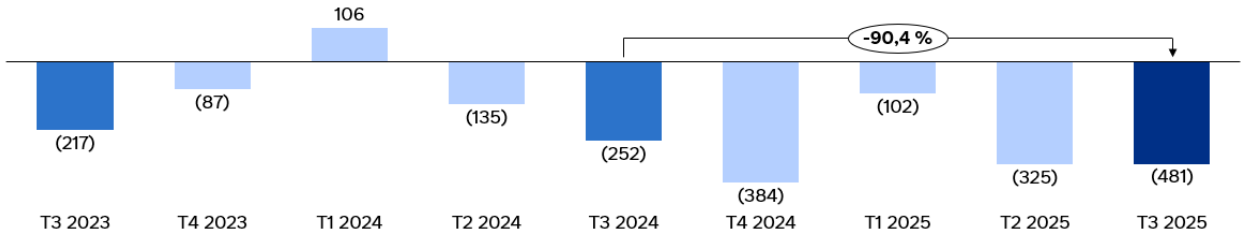

Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé du Groupe pour le troisième trimestre et pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2025 par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

État consolidé du résultat global (en millions de dollars)

Un rapport plus détaillé de cet énoncé se trouve à la section 5 Revue des activités d'exploitation.

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Produits d'exploitation	2 114	2 213	(99)	(4,5) %	6 986	6 884	102	2,6 %	CA : Acquisition de Livingston par Purolator et hausse des produits des colis dans le secteur Purolator, en partie contrebalancés par la baisse du secteur Postes Canada en raison de l'incertitude liée au conflit de travail et de la cession de SCI en 2024.
Charges d'exploitation	2 571	2 455	116	4,7 %	7 819	7 498	321	5,4 %	Acquisition de Livingston par Purolator et hausse des volumes de colis dans le secteur Purolator, en partie contrebalancés par la baisse des coûts de levée, de traitement et de livraison attribuable à la baisse des volumes dans le secteur Postes Canada.
Résultat d'exploitation	**(457)**	**(242)**	**(215)**	**(88,5) %**	**(833)**	**(614)**	**(219)**	**(35,6) %**	Pertes plus importantes dans le secteur Postes Canada, en partie compensées par une augmentation des profits inscrits par le secteur Purolator.
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(24)	(10)	(14)	+	(75)	333	(408)	+	Coûts de financement plus élevés en 2025 en raison de l'acquisition de Livingston par Purolator par rapport au gain sur la vente de SCI et d'Innovaposte en 2024.
Résultat avant impôt	**(481)**	**(252)**	**(229)**	**(90,4) %**	**(908)**	**(281)**	**(627)**	**+**	
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(177)	(42)	(135)	+	(262)	(158)	(104)	(65,8) %	Perte plus importante avant impôt.
Résultat net	**(304)**	**(210)**	**(94)**	**(44,4) %**	**(646)**	**(123)**	**(523)**	**+**	
Autres éléments du résultat global	620	(84)	704	+	779	940	(161)	(17,1) %	Réévaluation des régimes de retraite
Résultat global	**316**	**(294)**	**610**	**+**	**133**	**817**	**(684)**	**(83,8) %**	

+ Pourcentage d'écart élevé.

2. Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base.

Secteur Postes Canada

Postes Canada a pour mandat de servir toute la population canadienne tout en étant financièrement autonome. Le gouvernement du Canada a réaffirmé ce mandat dans son annonce du 25 septembre 2025, déclarant qu'un soutien répété du gouvernement au moyen des fonds des contribuables n'est pas une solution à long terme. Le gouvernement a déclaré que Postes Canada est une institution nationale vitale qui mérite d'être préservée, mais qu'une transformation est nécessaire pour assurer la survie de la Société et protéger les services sur lesquels compte la population canadienne.

La Société continue de travailler avec son actionnaire et ses unités de négociation pour régler les importants défis structurels à long terme auxquels fait face le service postal, tout en réalisant sa raison d'être, celle d'être porteurs d'un Canada plus fort. La Société prévoit également des besoins mensuels de financement du gouvernement afin de maintenir ses liquidités. Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2024. Les changements apportés aux stratégies de la Société jusqu'en date du troisième trimestre 2025 sont présentés ci-dessous.

Mesures transformatrices annoncées par le gouvernement du Canada

Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail (établi par le commissaire William Kaplan), publié le 15 mai 2025, dresse un portrait de l'ampleur des défis auxquels la poste est confrontée et recommande une voie à suivre. S'appuyant sur ces recommandations, le gouvernement du Canada a annoncé le 25 septembre les changements suivants :

- **Ajustement des normes de livraison de la poste-lettres :** Postes Canada mettra en place plus de souplesse pour tenir compte des volumes plus faibles actuels. En moyenne, chaque foyer ne reçoit que deux lettres par semaine, mais le fonctionnement de la Société demeure conçu pour des volumes beaucoup plus élevés. L'ajustement des normes pour que le courrier non urgent puisse être acheminé par voie terrestre plutôt que par voie aérienne permettra de réaliser des économies tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- **Levée du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires :** Le gouvernement a levé le moratoire sur la transition aux boîtes postales communautaires. À l'heure actuelle, les trois quarts de la population canadienne reçoivent déjà leur courrier dans des boîtes postales communautaires, des casiers d'immeubles ou des boîtes aux lettres rurales, tandis que le quart de la population reçoit encore un service de livraison à la porte. Postes Canada a reçu l'autorisation de faire passer les quatre millions d'adresses restantes aux boîtes postales communautaires et continuera à promouvoir le Programme de mesures d'adaptation pour la livraison de Postes Canada mis en place pour les

personnes dont les limitations fonctionnelles rendent difficile l'utilisation de boîtes postales communautaires standard.

- **Modernisation du réseau postal :** Le moratoire sur les bureaux de poste ruraux, en place depuis 1994 et touchant près de 4 000 sites, a également été levé. Il n'a pas évolué depuis 30 ans, mais le Canada a changé. De nombreux bureaux de poste autrefois ruraux se trouvent aujourd'hui dans des banlieues ou des secteurs urbains avec d'autres bureaux situés dans des pharmacies ou des magasins à proximité. Nous restons fermement engagés à protéger les services dans les communautés rurales, éloignées, nordiques et autochtones. Le gouvernement a exigé que Postes Canada présente un plan pour moderniser son réseau et en réduire la taille.

Le gouvernement examine également le processus de tarification réglementée des timbres afin de moderniser et de raccourcir le processus, conformément aux recommandations de la Commission d'enquête sur les relations de travail.

Bien que le gouvernement du Canada ait éliminé les obstacles de longue date à la réforme, un changement structurel au sein de la Société sera aussi essentiel. Postes Canada prend des mesures décisives pour préserver ses liquidités et stabiliser sa situation financière. Les principales mesures comprennent l'imposition de limites strictes au recrutement externe et aux dépenses discrétionnaires (telles que les voyages, les services-conseils et les services sous-traités), l'amélioration de la productivité, l'ajustement des niveaux de dotation selon le volume, la reconstruction et le raffermissement des relations avec la clientèle.

Postes Canada doit fournir les services dont la population canadienne a besoin, et ce, d'une manière financièrement viable. Une fois mises en place, les mesures annoncées vers la fin du troisième trimestre 2025 contribueront à améliorer la situation financière de la Société et lui procureront la souplesse dont elle a besoin pour s'adapter à un contexte qui évolue rapidement. Le gouvernement a déclaré que Postes Canada est une institution nationale vitale qui mérite d'être préservée, mais qu'une transformation est nécessaire pour assurer la survie de la Société et protéger les services sur lesquels compte la population canadienne.

Notre transformation : informer la population canadienne

Alors que nous nous efforçons de moderniser et de transformer le service postal national pour le mettre sur la voie de la viabilité financière, cinq principes nous guident et reflètent notre promesse envers le personnel, la clientèle et toute la population canadienne durant la transformation :

Mettre l'accent sur le service	Nous offrirons un **service de livraison fiable et abordable** à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes et protégerons l'accès aux services postaux essentiels dans les **communautés rurales, éloignées et autochtones**.
Agir de façon réfléchie	Même s'il faut avancer rapidement, nous **prendrons soin de bien faire les choses** et de limiter l'impact des changements sur les Canadiens et Canadiennes.
Traiter le personnel avec respect	Nous **traiterons notre personnel de manière juste et respectueuse** et la sécurité passera avant tout lorsque nous apporterons des changements.
Informer les Canadiens et les Canadiennes	La population, la clientèle, notre personnel et les autres parties prenantes : **nous informerons régulièrement les gens** des changements qui les touchent, en offrant **le meilleur préavis possible**.
Faire preuve de souplesse	Nous **adapterons notre approche** en fonction de l'évolution des besoins des **Canadiens et Canadiennes**.

Incertitude dans les relations de travail

Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail a formulé les recommandations suivantes en matière de main-d'œuvre, notamment par rapport aux conventions collectives avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) :

- **Inclure tous les points convenus avant le conflit de travail** dans les nouvelles conventions collectives et refléter les accords de principe conclus au moyen de la médiation assistée.
- **Offrir des modèles de dotation flexibles** en créant des postes de livraison de colis à temps partiel, avec un salaire et des avantages sociaux identiques à ceux du personnel à temps plein, ainsi que l'accès au régime de pension, en accordant la priorité d'embauche au personnel actuel.
- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine** afin de permettre l'attribution du travail pendant les heures rémunérées, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle.

- **Mettre en place un système d'acheminement dynamique** en déployant et en mettant à l'essai des rajustements d'itinéraires en fonction des volumes de courrier quotidiens afin de réduire les inefficacités et le recours aux heures supplémentaires.

Bien que notre conflit de travail actuel présente de grands défis, Postes Canada demeure déterminée à conclure avec le STTP des ententes négociées qui sont abordables, soutiennent notre personnel et contribuent à bâtir un avenir viable pour la Société. Il est impératif que ces ententes reflètent notre réalité financière et soutiennent les changements nécessaires pour atteindre l'indépendance financière et fonctionner sans financement public.

Plan d'entreprise

Le 5 novembre 2025, Postes Canada a soumis son Plan d'entreprise 2026-2030 en vue d'obtenir l'approbation de son actionnaire. Ce Plan d'entreprise inclut des recommandations stratégiques et transformatrices sur la structure commerciale et opérationnelle tirées du rapport de la Commission, qui ont ensuite été autorisées par le gouvernement du Canada dans sa déclaration du 25 septembre 2025. Le Plan d'entreprise présente également la nécessité de recevoir du financement public pendant l'exercice fiscal du gouvernement, soit du 1er avril 2026 au 31 mars 2027, afin de maintenir la solvabilité de la Société pendant qu'elle met en œuvre ces mesures de transformation et qu'elle en récolte les fruits.

Secteur Purolator

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis 100 % des actions de PE Longitude Holding Limited, PE Longitude II Limited et Longitude Holding Limited (les sociétés acquises). Les sociétés acquises exercent leurs activités sous le nom Livingston International, une entreprise internationale de services commerciaux spécialisée dans le courtage en douane, les services transitaires de fret mondiaux et les services-conseils en échanges commerciaux et dont le siège social est à Toronto, en Ontario. L'entité acquise est désormais une filiale en propriété exclusive, et ses activités quotidiennes sont gérées par son équipe de direction actuelle, indépendamment de Purolator. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Purolator visant à accroître ses capacités internationales, à améliorer sa compétitivité et à se positionner comme leader canadien sur les marchés du fret, des colis et de la logistique, au pays et à l'étranger.

3. Indicateurs de rendement clés

Résumé de nos facteurs de rendement non financiers.

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement de la haute direction pour évaluer le rendement et les progrès par rapport aux priorités stratégiques associées à notre transformation. Des rapports présentent régulièrement à la direction et au Conseil d'administration un aperçu détaillé de la performance du secteur. Le tableau ci-dessous présente nos progrès et réalisations par rapport aux objectifs de 2025, lesquels témoignent de

notre engagement à l'égard de notre personnel et de notre leadership social et environnemental :

			Objectif pour 2025	Résultat du CA de 2025	État
	Nombre total de blessures, sur 12 mois (réduction)		(5 %)	(6,3 %)	A
	Diversité du personnel[1]	Autochtones	3,5 %	3,6 %	A
		Personnes en situation de handicap	9,1 %	9,3 %	A
	Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions de portées 1 et 2 pour les véhicules et les immeubles[2] (en kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone)	105,9	83,2[3]	A
	Ratio de détournement des déchets[4]	Pourcentage de déchets opérationnels solides non dangereux détournés des sites d'enfouissement au moyen de la réduction, de la réutilisation ou du recyclage	70,4 %	64,3 %	B
	Accessibilité numérique	Taux d'accessibilité numérique pour tous les produits numériques actifs	94,0 %	94,2 %	A
	Approvisionnement auprès des Autochtones	Dépenses auprès des peuples autochtones (pourcentage de dépenses directes admissibles auprès d'entreprises détenues par des Autochtones)	5,0 %	4,2 %	B
	Amélioration des services postaux dans les communautés autochtones	Nombre de communautés bénéficiant de services élargis et améliorés	Plus de 15	25	A
		Nombre de projets en discussion	120	138	A
	Retrait de produits illicites du flot de courrier dans les communautés autochtones	Nombre d'articles inspectés et retirés	3 660	3 397	A

Nota :
État A Objectif atteint selon les paramètres de réussite, ou objectif en voie d'être atteint au 31 décembre 2025.
État B L'objectif de rendement n'a pas été atteint en raison d'un écart explicable.
État C Objectif non atteint (résultats hors paramètres de réussite).

1. Bien que les cibles soient établies pour tous les groupes désignés aux fins de l'équité, la Société dépasse la cible de 80 % de disponibilité sur le marché du travail canadien pour les femmes et les personnes issues de minorités visibles. La Société ne modifie pas les stratégies de recrutement lorsque l'objectif est dépassé.
2. Les émissions de portée 3, qui comprennent tout le transport en amont, constituent 90 % des émissions de GES produites par Postes Canada. Dans le cadre de nos objectifs fondés sur la science, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs afin que 67 % d'entre eux, par secteur de dépenses, adoptent un objectif fondé sur la science d'ici le 31 décembre 2025.
3. Le résultat du troisième trimestre de 2025 constitue une prévision et sera vérifié avec un trimestre en retard. Les résultats sont touchés par le caractère saisonnier des activités. La valeur confirmée pour 2025 (exercice complet) sera communiquée dans le *Rapport sur le développement durable de 2025*.
4. Objectif : Détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % en poids des déchets non dangereux provenant de nos opérations et 90 % de tous les déchets issus de la construction et de la démolition d'ici 2030. Le résultat du cumul annuel au troisième trimestre de 2025 est calculé en fonction des données réelles de juillet et d'août et des prévisions pour septembre.

4. Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les indicateurs de rendement clés et à produire des résultats.

Nous maintenons notre engagement à offrir un service fiable à l'ensemble de la population et des entreprises canadiennes, à faire preuve de leadership en environnement et en responsabilité sociale, et à faire ce qu'il faut pour notre personnel. Certains investissements et projets de transformation ont été suspendus ou annulés pour 2025 en raison des difficultés financières.

4.1 Faire ce qu'il faut pour nos employés

Points saillants du troisième trimestre 2025

Santé, sécurité et bien-être	• Le nombre total de blessures et blessures entraînant des pertes de temps a diminué de 6 % au niveau national depuis le début de l'année, par rapport à 2024, et les objectifs nationaux annuels en matière de santé et de sécurité sont en bonne voie d'être atteints, grâce à l'attention portée aux emplacements à haut risque et à l'amélioration des pratiques d'enquête et d'audit. • Des communications internes pour le Mois de la sécurité routière et la Journée nationale de la pause sécurité ont porté sur la préparation hivernale, la sécurité des conducteurs, la santé mentale et les pratiques de travail sécuritaire en vue de la haute saison.

Secteur Postes Canada

Relations de et relation avec le personnel

État des négociations

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2024 et le 31 décembre 2023. Après deux ans de négociations, de médiation et d'échanges de multiples offres formelles et informelles, les parties demeurent dans une impasse. Au cours de cette période, des moyens de pression successifs (notamment une grève nationale, une interdiction des heures supplémentaires, une interdiction de distribution des produits Courrier de quartier[MC] et des grèves tournantes locales) ont entraîné une incertitude et une instabilité durables au sein du service postal.

La Commission d'enquête sur les relations de travail, présidée par William Kaplan, a publié un rapport qui fournit une évaluation franche et objective des défis et des obstacles fondamentaux auxquels sont confrontés Postes Canada et le STTP. Il présente également une série de recommandations pour assurer un avenir durable. En s'appuyant sur ces recommandations, le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures visant à stabiliser les finances de la Société et à permettre sa modernisation. Les dernières offres de la Société découlent de ces recommandations.

Des offres mises à jour ont été présentées au STTP le 3 octobre 2025. Postes Canada attend la réponse officielle du syndicat. Le STTP est passé d'une grève nationale à des grèves locales tournantes le 11 octobre 2025. Son interdiction de livrer les articles Courrier de quartier dans la majorité des régions du Québec et de l'Ontario vers la fin du troisième trimestre et au quatrième trimestre a réduit davantage les produits. L'arrêt et la reprise de certaines parties de notre réseau national intégré en raison de grèves tournantes nuisent toujours à notre capacité à fournir un service fiable à la clientèle. Les garanties de service sont également suspendues pendant les grèves tournantes.

La Société demeure déterminée à conclure de nouvelles ententes dans le cadre du processus de négociation collective. À ce jour, aucune modification n'a été apportée aux conditions d'emploi pour le personnel représenté par le STTP.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective actuelle entre Postes Canada et l'ACMPA a pris fin le 31 décembre 2023. Après 18 mois de négociation, Postes Canada et l'ACMPA ont été en mesure de conclure une nouvelle convention collective dans le cadre du processus d'arbitrage des offres finales. La décision finale rendue par l'arbitre entérine l'entente négociée par les deux parties et reconnaît que la négociation collective peut être concluante, même dans le contexte difficile décrit dans le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail. La nouvelle convention collective est en vigueur du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026 et

comprend une augmentation salariale de 11 % sur trois ans, avec rétroaction au 1er janvier 2024 (6 % en 2024, 3 % en 2025 et 2 % en 2026). Elle répond à plusieurs enjeux importants pour le personnel, tout en tenant compte de nos réalités actuelles.

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

En mai 2024, Postes Canada a reçu un avis de négociation de l'AFPC/SEPC qui a lancé le processus de négociation. Après près d'un an de négociations, Postes Canada et l'AFPC/SEPC ont convenu de reporter les négociations pour une nouvelle convention collective à août 2026, ou jusqu'à ce que les deux parties conviennent de reprendre les négociations.

L'entente de report comprend une augmentation salariale de 5 % rétroactive à septembre 2024 pour le personnel représenté par l'AFPC et une mise à jour du barème des tarifs de soins dentaires aux tarifs de 2024. Les deux parties ont également convenu que la nouvelle convention collective qui sera négociée sera d'une durée de cinq ans. Cette entente de report aidera à maintenir la stabilité pendant les périodes de transformation importantes de l'entreprise. La convention collective actuelle, qui a pris fin le 31 août 2024, continue de s'appliquer.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

En décembre 2024, Postes Canada a reçu un avis de négociation de l'Association des officiers des postes du Canada (AOPC). Afin d'assurer la stabilité et la continuité des opérations, Postes Canada et l'AOPC ont convenu de reporter les négociations pour une nouvelle convention collective au 1er mars 2026. L'entente comprend une augmentation salariale de 5 % pour le personnel représenté par l'AOPC et une mise à jour du barème des tarifs de soins dentaires de 2024, entrant toutes deux en vigueur le 1er avril 2025. Les deux parties ont convenu que la convention collective actuelle, qui a pris fin le 31 mars 2025, continue de s'appliquer.

4.2 Réseau, infrastructure et innovations

Points saillants du troisième trimestre 2025

Réseau et capacité	• Relocalisation de trois bureaux de poste en Ontario (Keswick, Cache Bay et Almonte), d'un bureau au Québec (Saint-Bernard-sur-Mer) et d'un bureau au Manitoba (St. Malo); agrandissement d'un stationnement à Surrey, en Colombie-Britannique, et fermeture définitive d'un entrepôt à Calgary, en Alberta.
Technologie	• Lancement d'un nouveau progiciel de gestion intégré, la dernière étape importante du programme de Transformation de l'expérience, une initiative de grande envergure pour mettre à niveau nos systèmes désuets afin d'améliorer le rendement, de normaliser les processus, de réduire le travail manuel et de rehausser l'expérience client.

4.3 Priorités environnementales, sociales et de gouvernance

Points saillants de 2025

Développement durable	• Achèvement de la phase 1 du projet de réduction des émissions des immeubles et poursuite de la construction des immeubles pour les phases 2 et 3. Les projets comprennent l'électrification des systèmes de chauffage et des mesures supplémentaires liées à l'efficacité énergétique pour réduire notre empreinte de gaz à effet de serre.
Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	• Mise à jour de notre évaluation des risques climatiques pour 2025 afin de cerner les conséquences financières des principaux risques et occasions liés au climat. Les conclusions orienteront notre stratégie de résilience climatique. • Lancement d'un projet pilote de tableau de bord et de portail avec l'équipe des Opérations pour mettre en évidence les possibilités de développement durable et améliorer le rendement quant aux moteurs qui tournent au ralenti, à l'efficacité énergétique et au détournement des déchets.
Gouvernance	• Présentation des données sur les bureaux de poste bilingues au Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre de l'Exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles.
Accessibilité	• Développement et lancement d'un portail en ligne permettant au public de soumettre une demande de mesures d'adaptation dans le cadre du Programme de mesures d'adaptation pour la livraison. Ce programme est conçu pour rendre la livraison du courrier et des colis accessible aux particuliers qui ont des limitations fonctionnelles rendant difficile l'utilisation des boîtes postales communautaires standard. La nouvelle plateforme améliore le service à la clientèle, réduit les temps d'attente et rationalise les processus internes. Plus de 1 000 demandes de mesures d'adaptation pour la livraison ont été approuvées depuis le début de l'année. Les mesures d'adaptation peuvent comprendre des plateaux coulissants, des tourne-clés, des modifications aux compartiments, des marques en braille ou tactiles, des livraisons à domicile ou l'attribution d'une autre boîte aux lettres. Le programme s'adresse à tous les particuliers ayant des limitations fonctionnelles ou de mobilité.

Communautés autochtones	• Engagement auprès de 51 communautés (138 depuis le début de l'année), axé sur le repérage et la résolution des lacunes du service postal, la réponse aux préoccupations et l'établissement de relations, la majeure partie de ces engagements ayant eu lieu dans le nord du Québec. • Amélioration complétée de 14 services postaux dans des communautés autochtones et nordiques, y compris le déménagement du bureau de poste concessionnaire de M'Chigeeng d'un emplacement obsolète et surpeuplé vers une nouvelle installation moderne avec une capacité accrue, ce qui a permis de résoudre les problèmes de retard du courrier au sein de la communauté.

Notre *Rapport sur le développement durable 2024* contient davantage d'information sur nos initiatives pour l'environnement, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les Autochtones et le soutien aux petites entreprises et à l'économie locale.

5. Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier au troisième trimestre de 2025.

À moins d'indication contraire, les résultats de cette section sont présentés pour le troisième trimestre de 2025 et pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2025, et comparés à ceux des mêmes périodes en 2024.

5.1 Résultats d'exploitation consolidés

Tendances consolidées

Le tableau suivant présente les résultats consolidés du Groupe pour les neuf derniers trimestres et souligne le caractère saisonnier de ses activités. La demande de services culmine au quatrième trimestre, pendant la période des Fêtes, et les volumes diminuent généralement au cours des trimestres suivants, atteignant leur creux au troisième trimestre. Malgré ces fluctuations, les coûts fixes importants du Groupe restent constants tout au long de l'année.

(en millions de dollars)

	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023
Produits d'exploitation	2 114	2 363	2 509	2 020	2 213	2 267	2 404	2 680	2 265
Charges d'exploitation	2 571	2 659	2 589	2 393	2 455	2 461	2 582	2 764	2 485
Résultat d'exploitation	**(457)**	**(296)**	**(80)**	**(373)**	**(242)**	**(194)**	**(178)**	**(84)**	**(220)**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(24)	(29)	(22)	(11)	(10)	59	284	(3)	3
Résultat avant impôt	**(481)**	**(325)**	**(102)**	**(384)**	**(252)**	**(135)**	**106**	**(87)**	**(217)**
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(177)	(44)	(41)	(88)	(42)	(122)	6	215	(54)
Résultat net	**(304)**	**(281)**	**(61)**	**(296)**	**(210)**	**(13)**	**100**	**(302)**	**(163)**

Résultats consolidés pour le troisième trimestre et le cumul annuel

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	2 114	2 213	(99)	(4,5) %	6 986	6 884	102	2,6 %
Charges d'exploitation	2 571	2 455	116	4,7 %	7 819	7 498	321	5,4 %
Résultat d'exploitation	**(457)**	**(242)**	**(215)**	**(88,5) %**	**(833)**	**(614)**	**(219)**	**(35,6) %**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(24)	(10)	(14)	+	(75)	333	(408)	+
Résultat avant impôt	**(481)**	**(252)**	**(229)**	**(90,4) %**	**(908)**	**(281)**	**(627)**	+
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(177)	(42)	(135)	+	(262)	(158)	(104)	(65,8) %
Résultat net	**(304)**	**(210)**	**(94)**	**(44,4) %**	**(646)**	**(123)**	**(523)**	+
Autres éléments du résultat global	620	(84)	704	+	779	940	(161)	(17,1) %
Résultat global	**316**	**(294)**	**610**	**+**	**133**	**817**	**(684)**	**(83,8) %**

+ Pourcentage d'écart élevé.

Au troisième trimestre 2025, le Groupe a enregistré une perte d'exploitation substantielle, qui s'est aggravée de 215 millions de dollars (-88,5 %) par rapport au troisième trimestre 2024. Depuis le début de l'exercice 2025, les pertes d'exploitation du Groupe se sont creusées de 219 millions de dollars (-35,6 %). Les pertes d'exploitation au troisième trimestre 2025 se sont aggravées en raison de l'incertitude persistante dans les relations de travail dans le secteur Postes Canada, ce qui a eu une incidence négative sur les produits. Les pertes ont été partiellement compensées par les profits réalisés dans le secteur Purolator, dont les produits ont augmenté à la suite de l'acquisition de la société Livingston International (Livingston) et grâce à l'augmentation des volumes de colis. En 2024, la période de comparaison, le gain sur la vente découlant de la cession de SCI au premier trimestre et la cession d'Innovaposte au deuxième trimestre ont été comptabilisés dans les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement.

Les détails sont présentés par secteur dans les sections 5.2 et 5.3.

5.2 Secteur Postes Canada

Les pertes d'exploitation se sont creusées au T3 de 2025 et depuis le début de l'année, soit de 222 millions de dollars (-70,6 %) et de 239 millions de dollars (-29,7 %), respectivement, par rapport au T3 et au cumul annuel de 2024. Ces pertes sont les plus importantes de l'histoire de Postes Canada. La perte avant impôt de 541 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 s'est accrue de 226 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2024, en raison de la baisse des produits en 2025 et des revenus de dividendes en 2024 à la suite de la cession de SCI et d'Innovaposte. La quasi-totalité de la perte de 989 millions de dollars enregistrée depuis le début de l'année a eu lieu au cours des deuxième et troisième trimestres, ce qui témoigne des grandes répercussions, sur nos activités et notre rendement financier, de l'incertitude persistante dans les relations de travail.

La baisse des volumes de colis a entraîné une diminution des coûts de transport et une certaine économie de main-d'œuvre, tandis que des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à un changement stratégique des priorités qui a réduit les dépenses autres qu'en capital, et à deux jours payés de moins depuis le début de l'année. Ces économies ont été partiellement amoindries par l'augmentation globale des coûts de main-d'œuvre due aux hausses des salaires.

Résumé des résultats du troisième trimestre et depuis le début de l'exercice

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Produits d'exploitation	1 289	1 572	(283)	(18,0) %	4 586	4 972	(386)	(6,8) %
Charges d'exploitation	1 824	1 885	(61)	(3,3) %	5 628	5 775	(147)	(1,5) %
Résultat d'exploitation	(535)	(313)	(222)	(70,6) %	(1 042)	(803)	(239)	(29,7) %
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(2)	(4)	†	53	458	(405)	(88,3) %
Résultat avant impôt	**(541)**	**(315)**	**(226)**	**(71,5) %**	**(989)**	**(345)**	**(644)**	**†**

† Pourcentage d'écart élevé.

Produits d'exploitation

Au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits totaux ont diminué

respectivement de 283 millions de dollars (-18,0 %) et de 386 millions de dollars (-6,8 %) par rapport à 2024. Les produits du secteur d'activité Colis ont considérablement diminué en 2025 (de près de 0,8 milliard de dollars au cumul annuel) en raison de l'incertitude liée au conflit de travail actuel et aux risques d'arrêts de travail, qui ont poussé une partie de la clientèle à se tourner vers d'autres transporteurs proposant une plus grande stabilité et des offres plus concurrentielles, comme la livraison le soir et la fin de semaine. Les produits du secteur Marketing direct ont fortement diminué en raison de l'incertitude liée au conflit de travail et au risque de grève, et notamment de l'interdiction imposée par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) sur la livraison des envois de Courrier de quartier de Postes Canada[MC] à la fin du troisième trimestre. Ces baisses ont été en partie compensées par une hausse des produits générés par le courrier attribuable à l'augmentation des tarifs réglementés des articles Poste-lettres[MC] et aux envois liés aux élections fédérales.

Produits et volumes selon le secteur d'activité

	Produits (en millions de dollars)				Volume (en millions d'articles)			
	T3 2025	**T3 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**T3 2025**	**T3 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis du régime intérieur	359	615	(256)	(41,6) %	30	54	(24)	(44,2) %
Colis de départ	48	70	(22)	(30,7) %	2	3	(1)	(33,1) %
Colis d'arrivée	35	53	(18)	(35,7) %	5	7	(2)	(33,6) %
Autres	8	9	(1)	(14,7) %	–	–	–	–
Total – Colis	**450**	**747**	**(297)**	**(39,8) %**	**37**	**64**	**(27)**	**(42,5) %**
Poste-lettres du régime intérieur	560	500	60	12,1 %	416	447	(31)	(6,9) %
Poste aux lettres de départ	14	14	–	3,8 %	5	6	(1)	(7,1) %
Poste aux lettres d'arrivée	10	11	(1)	(13,4) %	9	11	(2)	(16,6) %
Total – Courrier transactionnel	**584**	**525**	**59**	**11,3 %**	**430**	**464**	**(34)**	**(7,1) %**
Courrier personnalisé de Postes Canada[MC]	90	92	(2)	(2,3) %	144	149	(5)	(3,2) %
Courrier de quartier de Postes Canada[MC]	78	116	(38)	(32,7) %	602	926	(324)	(35,0) %
Total Marketing Intelliposte de Postes Canada[MC]	168	208	(40)	(19,3) %	746	1 075	(329)	(30,6) %
Poste-publications[MC]	26	31	(5)	(13,3) %	34	39	(5)	(13,0) %
Correspondance-réponse d'affaires[MC] et autre courrier	2	3	(1)	(45,6) %	2	2	–	(28,2) %
Autres	4	4	–	9,7 %	–	–	–	–
Total – Marketing direct	**200**	**246**	**(46)**	**(18,5) %**	**782**	**1 116**	**(334)**	**(30,0) %**
Produits et services grand public	**55**	**54**	**1**	**0,5 %**	–	**–**	–	–
Total	**1 289**	**1 572**	**(283)**	**(18,0) %**	**1 249**	**1 644**	**(395)**	**(24,0) %**

	Produits (en millions de dollars)				Volume (en millions d'articles)			
	CA 2025	**CA 2024**	**Écart ($)**	**Écart (%)**	**CA 2025**	**CA 2024**	**Écart**	**Écart (%)**
Colis du régime intérieur	1 213	1 889	(676)	(35,1) %	103	165	(62)	(36,4) %
Colis de départ	168	(213)	(45)	(20,3) %	8	9	(1)	(18,3) %
Colis d'arrivée	127	181	(54)	(29,4) %	17	24	(7)	(30,1) %
Autres	25	29	(4)	(11,3) %	–	–	–	–
Total – Colis	**1 533**	**2 312**	**(779)**	**(33,0) %**	**128**	**198**	**(70)**	**(34,8) %**
Poste-lettres du régime intérieur	2 088	1 664	424	26,9 %	1 575	1 554	21	2,4 %
Poste aux lettres de départ	55	47	8	17,2 %	21	21	–	1,8 %
Poste aux lettres d'arrivée	41	38	3	10,4 %	33	35	(2)	(3,5) %
Total – Courrier transactionnel	**2 184**	**1 749**	**435**	**26,2 %**	**1 629**	**1 610**	**19**	**2,3 %**
Courrier personnalisé[MC]	278	284	(6)	(1,2) %	455	468	(13)	(1,8) %
Courrier de quartier de Postes Canada[MC]	302	353	(51)	(13,5) %	2 366	2 787	(421)	(14,2) %
Total Marketing Intelliposte[MC]	580	637	(57)	(8,0) %	2 821	3 255	(434)	(12,4) %
Poste-publications	88	89	(1)	0,3 %	112	117	(5)	(3,2) %
Correspondance-réponse d'affaires et autre courrier	10	11	(1)	(8,8) %	6	7	(1)	(4,3) %
Autres	12	11	1	10,4 %	–	–	–	–
Total – Marketing direct	**690**	**748**	**(58)**	**(6,8) %**	**2 939**	**3 379**	**(440)**	**(12,1) %**
Produits et services grand public	**179**	**163**	**16**	**10,4 %**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**4 586**	**4 972**	**(386)**	**(6,8) %**	**4 696**	**5 187**	**(491)**	**(8,5) %**

Colis

Les produits du secteur Colis au troisième trimestre et au cumul annuel de 2025 ont diminué de 297 millions de dollars (-39,8 %) et de 779 millions de dollars (-33,0 %), respectivement, en raison de baisses de volume de 27 millions d'articles (-42,5 %) et de 70 millions d'articles (-34,8 %), respectivement, par rapport à l'année 2024. La majorité de ces diminutions est attribuable à la catégorie des colis du régime intérieur, car l'incertitude persistante et les interruptions de travail ont poussé une partie de la clientèle à se tourner vers des transporteurs proposant une plus grande stabilité et des offres plus concurrentielles pour leurs envois du cybercommerce. Les résultats détaillés par catégorie de produits pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024 sont les suivants :

- Les produits de la catégorie **Colis du régime intérieur** ont diminué de 256 millions de dollars (-41,6 %) au troisième trimestre, et de 676 millions de dollars (-35,1 %) depuis le début de l'exercice; cette situation est attribuable au conflit de travail créant une incertitude persistante et des perturbations qui ont fait perdre à Postes Canada des parts de marché au profit de la concurrence, notamment d'entreprises bien établies à l'échelle mondiale et de nouvelles entreprises d'expédition à faible coût qui fournissent des services flexibles et fiables.
- Les produits de la catégorie **Colis de départ** (produits liés à l'affranchissement auprès de la clientèle du régime intérieur pour les colis à destination d'administrations postales étrangères) ont baissé de 22 millions de dollars (-30,7 %) au troisième trimestre, et de 45 millions de dollars (-20,3 %) depuis le début de l'année. Les produits des colis de départ par article diffèrent selon le pays de destination et les canaux de vente (clientèle de la vente au détail ou clientèle commerciale). Au troisième trimestre de 2025, les produits ont été affectés par la suppression du seuil *de minimis* d'exemption qui permettait l'expédition de colis et de paquets vers les États-Unis sans droits de douane, taxes, ni redevances.
- Les produits de la catégorie **Colis d'arrivée** (droits payés à Postes Canada par d'autres administrations postales pour la livraison des envois provenant de l'extérieur du Canada) ont diminué de 18 millions de dollars (-35,7 %) au troisième trimestre, et de 54 millions de dollars (-29,4 %) depuis le début de l'année. Le volume d'arrivée a diminué alors que les pays continuent de délaisser le réseau postal pour se tourner vers des canaux commerciaux concurrentiels et des entreprises à faible coût. L'incertitude économique et commerciale a exacerbé les baisses.
- Les produits de la catégorie **Autres**, qui comprennent principalement les frais provenant du Programme des importations postales assujetties à des droits de douane, ont diminué de 1 million de dollars (-14,7 %) au troisième trimestre, et de 4 millions de dollars (-11,3 %) depuis le début de l'année en raison de la baisse des volumes d'articles d'arrivée visés par des droits de douane et des taxes.

Courrier transactionnel

Les produits du secteur d'activité Courrier transactionnel ont augmenté au troisième trimestre et depuis le début de l'année de 59 millions de dollars (+11,3 %) et de 435 millions de dollars (+26,2 %), respectivement, tandis que les volumes ont diminué au troisième trimestre de 34 millions d'articles (-7,1 %) et ont augmenté depuis le début de l'année de 19 millions d'articles (+2,3 %), par rapport à 2024. Les résultats détaillés par catégorie de produits pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 par rapport aux mêmes périodes de 2024 sont les suivants :

- Au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, les produits de la catégorie **Poste-lettres du régime intérieur** ont augmenté de 60 millions de dollars (+12,1 %) et de

424 millions de dollars (+26,9 %), respectivement, en raison des augmentations tarifaires pour les articles du service Poste-lettres, les envois Poste aux lettres du régime international ainsi que les droits postaux de services spéciaux, qui sont entrés en vigueur en mai 2024 et en janvier 2025. Les envois postaux retenus jusqu'en janvier à la suite de l'arrêt de travail de 2024 et les envois ponctuels liés aux élections fédérales et provinciales plus tôt dans l'année ont également contribué à l'augmentation des produits, tout comme la hausse soudaine de courrier après la grève nationale pendant la période de pointe de 2024. En l'absence d'événements ponctuels majeurs au troisième trimestre, les volumes ont renoué avec leur érosion, une tendance irréversible qui devrait se poursuivre.

- Les produits des catégories **Poste aux lettres d'arrivée** et **Poste aux lettres de départ** ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars (+17,2 %) et de 3 millions de dollars (+10,4 %) depuis le début de l'année, en raison de la demande refoulée à la suite de l'arrêt de travail, alors que Postes Canada et les administrations postales étrangères ont recommencé à accepter le courrier international. Les produits des deux catégories sont restés relativement stables au troisième trimestre. Les produits du service Poste aux lettres de départ sont générés par la clientèle du régime intérieur pour le courrier destiné à d'autres administrations postales, tandis que les produits du service Poste aux lettres d'arrivée sont recueillis par d'autres administrations postales, puis partagés avec Postes Canada, puisqu'elle assure la livraison de leur courrier au Canada.

Marketing direct

Les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 46 millions de dollars (-18,5 %), avec 334 millions d'articles en moins (-30,0 %), au troisième trimestre de 2025 par rapport à 2024, tandis que les produits au cumul annuel ont diminué de 58 millions de dollars (-6,8 %) avec 440 millions d'articles en moins (-12,1 %). Voici les détails, répartis par catégorie de produits :

- Les produits du service **Courrier personnalisé de Postes Canada**[MC] ont diminué au troisième trimestre et depuis le début de l'année de 2 millions de dollars (-2,3 %) et de 6 millions de dollars (-1,2 %), respectivement, en raison de l'érosion des volumes.
- Les produits du service **Courrier de quartier de Postes Canada**[MC] ont diminué au troisième trimestre et depuis le début de l'année de 38 millions de dollars (-32,7 %) et de 51 millions de dollars (-13,5 %), respectivement. La tendance de croissance du volume et d'expansion des activités au premier trimestre a été brusquement renversée par l'incertitude dans les relations de travail et l'interruption de service au troisième trimestre, le STTP ayant interdit la livraison de ce produit le 15 septembre 2025 et pour le reste du trimestre. Des milliers d'entreprises canadiennes qui envoient à leur clientèle des informations et des offres par courrier ont vu des documents à délai convenu bloqués dans le flux du courrier.
- Les produits de la **Poste-publications** ont diminué de 5 millions de dollars (-13,3 %) au troisième trimestre et de 1 million de dollars (-0,3 %) depuis le début de l'année en raison de l'incertitude entourant les relations de travail, encore une fois, alors que les expéditeurs ont réduit leurs envois postaux afin d'éviter que des articles restent coincés dans le flux

du courrier. Les volumes pour le reste de 2025 devraient diminuer, car les entreprises privilégient les abonnements et les campagnes numériques.

- Les produits **Correspondance-réponse d'affaires**[MC] et autre courrier sont restés relativement stables au troisième trimestre, tout comme depuis le début de l'année.

Produits et services grand public

Les produits générés par le secteur d'activité des **Produits et services grand public** ont augmenté au troisième trimestre et depuis le début de l'année de 1 million de dollars (+0,5 %) et de 16 millions de dollars (+10,4 %), respectivement. Ces augmentations découlent des services logistiques pour les envois des élections provinciales et fédérale depuis le début de l'année jusqu'au deuxième trimestre, et du réacheminement du courrier, un service lié au marché canadien du logement. Elles ont été partiellement contrebalancées par le déclin dans les secteurs des services financiers et des produits postaux de base, tels que l'emballage.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada ont diminué de 61 millions de dollars (-3,3 %) au troisième trimestre de 2025 par rapport à celui de 2024, et de 147 millions de dollars (-1,5 %) depuis le début de l'année 2025 par rapport à la même période en 2024. La diminution des autres charges d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des coûts de transport découlant de la baisse des volumes de colis. Les coûts d'investissement autres qu'en capital ont également été inférieurs en raison de certains changements apportés à nos priorités d'investissement pour 2025. Les coûts de main-d'œuvre ont augmenté en raison des hausses des salaires, même si des économies ont été réalisées grâce à la baisse des volumes de colis et à deux jours payés de moins depuis le début de l'année 2025. Le manque de flexibilité de notre modèle de main-d'œuvre signifie que les coûts de collecte, de traitement et de livraison des colis ne diminuent pas au même rythme que les volumes de colis. Les coûts des avantages sociaux ont diminué, compte tenu du rendement élevé des actifs en 2024 et d'un taux d'actualisation plus élevé.

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Main-d'œuvre	975	978	(3)	(0,2) %	2 963	2 913	50	2,8 %	Augmentations salariales compensées par une baisse globale des volumes.
Avantages du personnel	274	280	(6)	(2,6) %	846	867	(21)	(1,5) %	Rendement positif des actifs et augmentation du taux d'actualisation, qui ont fait baisser les charges au titre des prestations de retraite n'ayant aucun effet sur la trésorerie.
Total des charges de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	**1 249**	**1 258**	**(9)**	**(0,8) %**	**3 809**	**3 780**	**29**	**1,8 %**	
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	253	311	(58)	(18,4) %	840	988	(148)	(14,0) %	Baisse des coûts de transport en raison de la baisse des volumes de colis.
Immobilier, installations et entretien	62	62	–	(0,6 %)	197	199	(2)	(0,2) %	
Frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI	119	119	–	0,4 %	369	374	(5)	(1,5) %	Initiatives de réduction des coûts dans plusieurs secteurs.
Charge d'investissement autre qu'en capital	51	43	8	17,4 %	140	157	(17)	(9,8) %	Ajustement de l'orientation des projets d'investissement.
Total des autres charges d'exploitation	**485**	**535**	**(50)**	**(9,3) %**	**1 546**	**1 718**	**(172)**	**(9,1) %**	
Amortissement	90	92	(2)	(2,8) %	273	277	(4)	(0,5) %	
Total des charges d'exploitation	**1 824**	**1 885**	**(61)**	**(3,3) %**	**5 628**	**5 775**	**(147)**	**(1,5) %**	

Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net

Pour les neuf premiers mois de 2025, les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent, qui comprenaient les revenus de dividendes à la suite des cessions de SCI et d'Innovaposte.

5.3 Secteur Purolator

Le résultat avant impôt du secteur Purolator a diminué de 3 millions de dollars (-5,3 %) au troisième trimestre de 2025 et de 22 millions de dollars (-12,0 %) depuis le début de l'exercice 2025 comparativement aux mêmes périodes en 2024. Les résultats de Livingston ont été consolidés à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025, ce qui a une incidence sur la comparaison des résultats financiers avec ceux de 2024. Les résultats comprennent les coûts d'acquisition uniques, qui ont une incidence sur les résultats cumulatifs de 2025.

Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Produits d'exploitation	**830**	**654**	**176**	**26,9 %**	**2 417**	**1 940**	**477**	**25,9 %**	Acquisition de Livingston et croissance des volumes de colis.
Main-d'œuvre	325	238	87	36,2 %	948	710	238	34,7 %	Acquisition de Livingston, augmentation des salaires et volumes de colis plus élevés.
Avantages du personnel	62	57	5	8,4 %	191	188	3	2,9 %	Acquisition de Livingston, en partie contrebalancée par l'augmentation des taux d'actualisation.
Autres charges d'exploitation	309	259	50	19,4 %	907	772	135	18,7 %	Acquisition de Livingston et augmentation des volumes de colis.
Amortissement	56	35	21	62,7 %	162	99	63	64,9 %	Acquisition de Livingston et investissements en capital plus élevés.
Charges d'exploitation	**752**	**589**	**163**	**27,7 %**	**2 208**	**1 769**	**439**	**26,1 %**	
Résultat d'exploitation	**78**	**65**	**13**	**19,8 %**	**209**	**171**	**38**	**22,5 %**	
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(19)	(3)	(16)	+	(49)	11	(60)	+	Frais d'intérêt sur la dette obtenue au premier trimestre 2025 et revenus de dividendes en 2024 provenant des cessions de SCI et d'Innovaposte.
Résultat avant impôt	**59**	**62**	**(3)**	**(5,3) %**	**160**	**182**	**(22)**	**(12,0) %**	

+ Pourcentage d'écart élevé.

6. Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital.

6.1 Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)

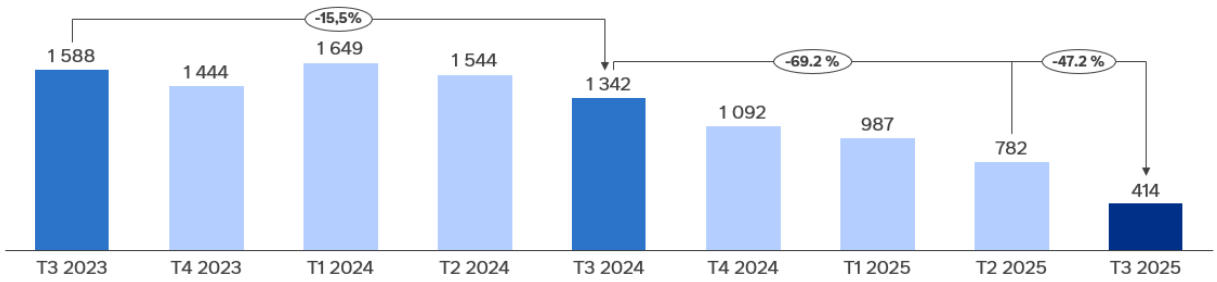

Le Groupe détenait de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables qui se chiffraient à 414 millions de dollars au 27 septembre 2025, comparativement à 1 092 millions de dollars au 31 décembre 2024, pour une baisse combinée de 678 millions de dollars.

Variation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables pour le troisième trimestre de 2025

(en millions de dollars)

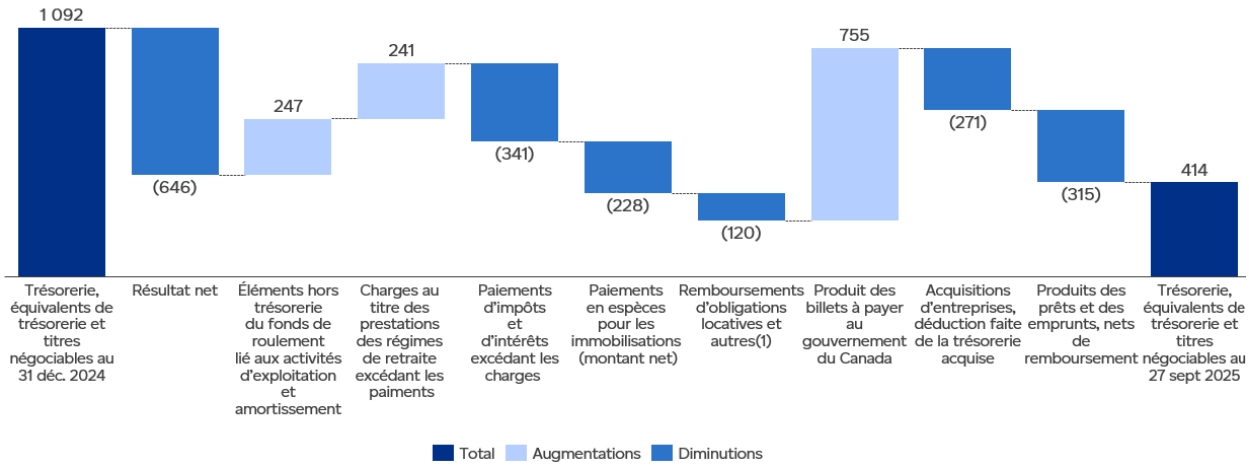

1. Comprend l'effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La diminution de 270 millions de dollars (-93,1 %) des titres négociables et la diminution de 408 millions de dollars (-50,9 %) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont principalement attribuables aux pertes d'exploitation du secteur Postes Canada, au remboursement de l'obligation de 500 millions de dollars en juillet 2025 et aux paiements en espèces pour les immobilisations, déduction faite des 755 millions de dollars reçus à titre de

financement du gouvernement. Sans le financement du gouvernement, le secteur Postes Canada serait effectivement insolvable et la Société aurait dû demander l'autorisation de contracter des emprunts supplémentaires pour rester opérationnelle.

L'acquisition de Livingston International (Livingston) par Purolator a été en partie contrebalancée par les produits provenant des nouvelles facilités de crédit, après remboursement.

État consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(469)	(32)	(437)	+	(499)	(94)	(405)	+	Augmentation des pertes d'exploitation et variations du fonds de roulement.
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	(65)	(47)	(18)	(39,1) %	(245)	14	(259)	+	**T3 :** Diminution du produit de la vente de titres (montant net d'acquisitions) et des fonds de titres réservés, en partie compensés par une diminution des paiements en espèces au titre d'immobilisations. **CA :** Produits de la vente de SCI et d'Innovaposte en 2024 et acquisition de Livingston par Purolator en 2025, partiellement compensés par une augmentation du produit des titres réservés (montant net d'acquisitions) et une diminution des paiements versés en espèces au titre d'immobilisations.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	185	(19)	204	+	337	(84)	421	+	Financement du gouvernement du Canada reçu par Postes Canada et facilités d'emprunt et de crédit obtenues par Purolator, partiellement contrebalancés par le remboursement d'obligations de Postes Canada.

+ Pourcentage d'écart élevé.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)*

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Postes Canada	39	60	(21)	(34,8) %	90	198	(108)	(54,6) %
Purolator	78	69	9	12,5 %	169	182	(13)	(7,8) %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	**117**	**129**	**(12)**	**(9,3) %**	**259**	**380**	**(121)**	**(32,1) %**

* Les acquisitions d'immobilisations comprennent les immobilisations acquises, mais qui n'ont pas encore été payées; elles diffèrent du montant présenté au titre des immobilisations à l'état consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie.

Secteur Postes Canada

(en millions de dollars)*

	T3 2025	T3 2024	Écart ($)	Écart (%)	CA 2025	CA 2024	Écart ($)	Écart (%)
Acquisitions d'immobilisations	39	60	(21)	(34,8) %	90	198	(108)	(54,6) %
Charge d'investissement autre qu'en capital	51	43	8	17,4 %	140	157	(17)	(9,8) %
Investissement total	**90**	**103**	**(13)**	**(12,7) %**	**230**	**355**	**(125)**	**(35,2) %**

* Dans le cadre d'un projet, en raison de leur nature, certains coûts répondent aux critères des IFRS pour être capitalisés en tant qu'actif dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (investissement en capital), tandis que d'autres n'y répondent pas et doivent être comptabilisés en tant qu'autres charges d'exploitation dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global (investissements autres qu'en capital).

Au troisième trimestre de 2025 et depuis le début de l'exercice 2025, comparativement aux mêmes périodes de 2024, les investissements du secteur Postes Canada ont diminué. Bien que nous maintenions notre engagement à long terme à l'égard des trois piliers de notre plan de transformation, nous avons continué d'ajuster l'orientation de nos projets d'investissement en 2025 et de prioriser les investissements nécessaires pour rivaliser avec la concurrence, offrir un excellent service à la population canadienne et assurer la sécurité de notre personnel. Au cours du troisième trimestre de 2025, nous avons mis l'accent sur les éléments suivants :

- Nous avons continué de mettre à niveau notre progiciel de gestion intégré en intégrant des plateformes techniques modernisées à divers processus administratifs. Le nouveau système a été mis en service le 2 juillet 2025.
- Nous avons assuré l'entretien et le réapprovisionnement des actifs (p. ex., en remplaçant les actifs devenus désuets), y compris le matériel de rue, les installations et l'équipement.
- Nous avons amélioré l'efficacité de notre réseau.
- Nous avons modernisé nos applications, notre infrastructure et nos plateformes destinées à la clientèle.
- Nous avons investi dans des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

6.2 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Situation de capitalisation

À la fin du troisième trimestre de 2025, l'excédent de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) du Régime était estimé à 3,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,5 milliard de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2024, principalement en raison des rendements plus élevés que prévu des actifs. La plus récente évaluation actuarielle de la capitalisation du régime de pension agréé a révélé un excédent sur le plan de la continuité.

Réévaluations

Aux fins comptables, des gains de réévaluation au titre du Régime de 561 millions de dollars au troisième trimestre et de 640 millions de dollars au cumul annuel, tous deux après impôt, ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Le gain du troisième trimestre est principalement attribuable à des rendements des actifs plus élevés que prévu, tandis que le gain cumulatif annuel est attribuable à des rendements des actifs plus élevés que prévu et une hausse des taux d'actualisation.

Cotisations

Étant donné que la situation de capitalisation de fin d'exercice du Régime dépasse les seuils prévus par la loi, Postes Canada n'est pas autorisée à verser des cotisations au titre des services rendus, et aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis pour 2025.

6.3 Liquidités et ressources en capital

Liquidités

Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada disposait de 348 millions de dollars en placements liquides non affectés au 27 septembre 2025, soit une position de liquidité nette de -906 millions de dollars (-180 millions de dollars en 2024) une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts (y compris le financement remboursable du gouvernement) de 1 254 millions de dollars (998 millions de

dollars en 2024). La baisse de 726 millions de dollars dans la position de liquidité nette du secteur est principalement due au remboursement de l'obligation de 500 millions de dollars en juillet 2025 et à des flux de trésorerie d'exploitation négatifs. En date du 27 septembre 2025, les fonds accumulés grâce aux opérations étaient insuffisants pour respecter les modalités de remboursement contractuelles jusqu'à la fin de l'année 2025. Des mesures de liquidité à court terme ont été nécessaires pour éviter l'insolvabilité et assurer la continuité des services postaux.

Financement du gouvernement

Au troisième trimestre, Postes Canada a commencé à recevoir du financement remboursable de la part du gouvernement. Ce financement a été fourni pour permettre à la Société de faire face à ses frais de fonctionnement et aux frais imputables sur le revenu qui ne sont pas suffisamment couverts par ses recettes disponibles. Conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, tous les montants avancés en vertu de l'article 31 doivent être remboursés au ministre des Finances à partir des recettes annuelles de Postes Canada, dans la mesure où ces recettes sont suffisantes. L'avance est traitée comme un billet à demande ne portant pas intérêt et est classifié en tant que passif courant à son émission, étant donné que Postes Canada n'a pas le droit de différer le règlement pendant au moins 12 mois après la période de rapport, selon le paragraphe 32(1) de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Se reporter à la note 2 a) et à la note 3 b) des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Postes Canada pour les informations significatives sur les méthodes comptables et les jugements et estimations relatifs aux billets à demande payables.

Trois paiements d'un montant total de 755 millions de dollars ont été autorisés et reçus au cours du troisième trimestre :

Date de réception du financement	En millions de dollars
30 juin 2025	395
30 juillet 2025	260
2 septembre 2025	100
Total	**755**

La Société a besoin de financement du gouvernement et d'un accès à des facilités de crédit à court terme pour maintenir sa solvabilité jusqu'à la fin de l'année 2025 et au cours de l'exercice financier du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars 2026. Davantage de financement du gouvernement sera nécessaire jusqu'à ce que l'autonomie financière soit atteinte grâce à la mise en œuvre des mesures de transformation du gouvernement. Postes Canada présentera une nouvelle demande de financement lors de la soumission de son Plan d'entreprise 2026-2030. La Société gère soigneusement les dépenses discrétionnaires et d'investissement afin de préserver sa trésorerie. Se reporter à la note 3 a) des états financiers consolidés résumés intermédiaires de Postes Canada pour connaître les jugements et les estimations relatifs à la continuité de l'exploitation.

Secteur Purolator

Purolator dispose d'un total de 65 millions de dollars de trésorerie non affectée et de 550 millions de dollars de facilités de crédit (dont 433 millions de dollars inutilisés) au

27 septembre 2025, ce qui lui assure des liquidités suffisantes pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

Le Groupe estime que les arrangements décrits ci-dessous lui procurent un accès suffisant et opportun aux marchés financiers.

Secteur Postes Canada

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada, ce qui nécessite l'approbation du gouverneur en conseil et du ministre des Finances. Tout autre emprunt devra respecter la limite fixée par le plan d'emprunt approuvé, et les modalités de chaque emprunt exigeront l'approbation du ministre des Finances.

Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme en 2025, dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Les emprunts à court terme peuvent consister en une marge de crédit ou l'émission de billets à ordre ne devant pas dépasser 100 millions de dollars. De plus, les facilités d'emprunt à court terme supplémentaires aux fins de gestion de la trésorerie d'urgence ne doivent pas dépasser 500 millions de dollars. Au premier trimestre de 2025, Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars (47 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le 27 septembre 2025, des lettres de crédit de 18 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

Ses emprunts externes totalisant 499 millions de dollars au 27 septembre 2025, le secteur Postes Canada n'a pas utilisé 2 001 millions de dollars de sa limite d'emprunt externe de 2,5 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2025, l'autofinancement de la Société découlait principalement de l'utilisation de la trésorerie et des fonds liés aux activités d'exploitation. À compter du troisième trimestre de 2025, les activités sont viables grâce à un financement mensuel remboursable du gouvernement et à l'accès à ces facilités de crédit à court terme.

Secteur Purolator

Purolator verse les droits de douane et la taxe sur les produits et services aux organismes gouvernementaux au nom de la clientèle et utilise les soldes de trésorerie disponibles et une facilité de crédit renouvelable de 550 millions de dollars pour financer ces versements et les acquisitions d'immobilisations. Une facilité de crédit supplémentaire de 600 millions de dollars a été utilisée pour financer l'acquisition de Livingston, dont 15 millions de dollars ont été

remboursés. Le 27 septembre 2025, des lettres de crédit de 3 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

7. Évolution de la situation financière

Examen des variations importantes des actifs et des passifs du Groupe entre le 27 septembre 2025 et le 31 décembre 2024.

(en millions de dollars)

ACTIFS	27 sept. 2025	31 déc. 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Trésorerie et équivalents de trésorerie	394	802	(408)	(50,9) %	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital.
Titres négociables	20	290	270	(93,1) %	Échéances et diminution des acquisitions de titres négociables.
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	1 243	900	343	38,1 %	Hausse des créances dans le secteur Purolator en raison de l'acquisition de Livingston International (Livingston) et dans le secteur Postes Canada.
Impôt à recevoir	2	2	–	–	
Autres actifs	245	139	106	76,3 %	Hausse des charges payées d'avance dans tous les secteurs.
Total des actifs courants	**1 904**	**2 133**	**(229)**	**(10,7) %**	
Immobilisations corporelles	3 959	4 053	(94)	(2,3) %	Amortissement en excédent des acquisitions dans le secteur Postes Canada, en partie contrebalancé par l'acquisition de Livingston par Purolator.
Immobilisations incorporelles	831	248	583	†	Acquisition de Livingston par Purolator.
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 491	1 451	40	2,7 %	Nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location dans le secteur Postes Canada en excédent de l'amortissement.
Titres réservés	344	337	7	2,2 %	
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	5 227	4 462	765	17,1 %	Gains de réévaluation des régimes de retraite et acquisition de Livingston par Purolator.
Goodwill	661	161	500	†	Acquisition de Livingston par Purolator.
Autres actifs	60	61	(1)	0,3 %	
Total des actifs non courants	**12 573**	**10 773**	**1 800**	**16,7 %**	
Total des actifs	**14 477**	**12 906**	**1 571**	**12,2 %**	

† Pourcentage d'écart élevé

PASSIFS	27 sept. 2025	31 déc. 2024	Écart ($)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Fournisseurs et autres créditeurs	1 229	830	399	48,1 %	Acquisition de Livingston par Purolator partiellement compensée par une diminution des créditeurs du secteur Postes Canada attribuable au calendrier.
Salaires et avantages à payer	666	537	129	24,0 %	Hausse du secteur Postes Canada en raison du calendrier et augmentation des provisions connexes, et acquisition de Livingston par Purolator.
Prêts et emprunts	142	500	(358)	(71,6) %	Remboursement d'une obligation en juillet 2025 dans le secteur Postes Canada et dette contractée par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.
Billets à demande payables au gouvernement du Canada	727	–	727	100,0 %	Juste valeur du financement remboursable du gouvernement conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.
Provisions	71	68	3	2,7 %	
Impôt à payer	22	30	(8)	(26,8) %	Règlement fiscal lié à la cession de SCI en 2024 partiellement contrebalancé par les impôts à payer dans le secteur Purolator à la suite de l'acquisition de Livingston.
Produits différés	150	200	(50)	(25,1) %	Diminution des produits différés, nets des profits du taux d'intérêt inférieur au marché sur les billets à demande payables au gouvernement du Canada dans le secteur Postes Canada.
Obligations locatives	104	100	4	4,4 %	
Passifs au titre des autres avantages à long terme	53	54	(1)	–	
Total des passifs courants	**3 164**	**2 319**	**845**	**36,4 %**	
Obligations locatives	1 613	1 567	46	2,9 %	Nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location dans le secteur Postes Canada en excédent des paiements.
Prêts et emprunts	1 053	498	555	†	Dette contractée par Purolator pour financer son acquisition de Livingston.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 200	3 229	(29)	(0,9) %	Paiements de prestations et gains de réévaluation des autres avantages postérieurs à l'emploi.
Passifs d'impôt différé	171	147	24	15,8 %	Acquisition de Livingston par Purolator.
Autres passifs	52	46	6	12,1 %	Acquisition de Livingston par Purolator.
Total des passifs non courants	**6 089**	**5 487**	**602**	**10,9 %**	
Total des passifs	**9 253**	**7 806**	**1 447**	**18,5 %**	
CAPITAUX PROPRES					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	
Cumul des autres éléments du résultat global	7	5	2	43,4 %	
Résultat non distribué	3 966	3 849	117	3,0 %	Gains de réévaluation des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, partiellement contrebalancés par des pertes d'exploitation.
Capitaux du Canada	**5 128**	**5 009**	**119**	**2,4 %**	
Participations ne donnant pas le contrôle	96	91	5	6,1 %	
Total des capitaux propres	**5 224**	**5 100**	**124**	**2,4 %**	
Total des passifs et des capitaux propres	**14 477**	**12 906**	**1 571**	**12,2 %**	

† Pourcentage d'écart élevé

8. Risques et gestion des risques

Mise à jour sur les principaux risques et les incertitudes propres à nos activités et sur notre approche pour gérer les risques.

Dans le Rapport de gestion annuel de 2024, nous avons fourni un examen détaillé des risques qui pourraient avoir une incidence importante sur nos activités. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, aucun fait nouveau n'est à rapporter relativement à nos risques émergents ou principaux au troisième trimestre de 2025.

Risque réglementaire

Postes Canada a l'obligation d'être financièrement autonome et de compter uniquement sur les revenus découlant de la vente de ses produits et services, et non sur un financement provenant des contribuables. Au cours des dernières années, la Société a fait face à des pertes opérationnelles et à des pressions sur les liquidités importantes et croissantes. Postes Canada exerce ses activités dans un secteur des colis hautement concurrentiel, les administrations postales traditionnelles faisant face à une baisse des volumes de lettres. La capacité de Postes Canada à investir dans l'avenir du service postal et à regagner son autonomie financière dépend de modifications importantes à apporter à ses conventions collectives et à son cadre d'exploitation.

Court terme : L'accès à des facilités de crédit à court terme et à un financement remboursable du gouvernement permettra à la Société de répondre à ses besoins en liquidités à court terme. Des fonds mensuels ont été reçus depuis le début du troisième trimestre et sont nécessaires pour prévenir l'insolvabilité et maintenir les services postaux jusqu'au 31 mars 2026. La Société préserve sa trésorerie avec un gel des embauches externes, en réduisant d'autres secteurs de dépenses, tels que les voyages, les services-conseils, les services sous-traités et les investissements non essentiels (n'ayant pas de répercussions sur le service).

Long terme : Le rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail (émanant du commissaire William Kaplan) décrit en détail les problèmes importants auxquels font face Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), et formule également des recommandations pour permettre à Postes Canada et au STTP de répondre aux nouveaux besoins du pays. Le rapport met en évidence une façon de préserver Postes Canada en tant qu'institution nationale essentielle, et comprend des recommandations qui répondent au problème actuel : arrêter, puis inverser les pertes financières croissantes en mettant en place les changements structurels nécessaires, autant dans le cadre des conventions collectives qu'en dehors de ce cadre. Le rapport de la Commission recommande de prendre des mesures dans les secteurs suivants :

- **Réviser la convention collective de l'Exploitation postale urbaine** afin de permettre une certaine souplesse dans le recours à du personnel à temps partiel pendant la semaine et la fin de semaine.
- **Réviser l'entente de l'unité urbaine pour permettre l'attribution de travail** pendant les heures rémunérées sans avoir recours aux heures supplémentaires sur une base volontaire.
- **Finaliser les conventions collectives en incluant toutes les ententes de principe convenues avant le conflit de travail** dans le cadre de la médiation (ententes concernant les Factrices et Facteurs ruraux et suburbains [FFRS] et le Programme d'assurance-invalidité de courte durée [PAICD]). Réduire les divergences sur les points qui ont fait l'objet d'un accord partiel.
- **Mettre en place l'acheminement dynamique** en déployant et en mettant à l'essai des rajustements d'itinéraires en fonction des volumes quotidiens afin d'éviter les heures inutilisées et le recours aux heures supplémentaires.
- **Modifier le *Protocole du service postal canadien*** afin d'ajuster les normes de livraison et d'éliminer progressivement la livraison du courrier à la porte pour les adresses individuelles; la livraison quotidienne aux entreprises devrait être maintenue.
- **Mettre fin au moratoire sur la fermeture de bureaux de poste ruraux** pour tenir compte du fait que des bureaux de poste autrefois ruraux sont maintenant urbains.
- **Mettre fin au moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires**, et déployer ces boîtes partout où il est possible de le faire.
- **Simplifier le processus d'approbation** des modifications aux tarifs d'affranchissement.

Le 25 septembre 2025, le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures visant à stabiliser les finances de la Société et à permettre sa modernisation. Ces mesures comprennent notamment la révision des normes de livraison de la poste-lettres, l'élimination des moratoires sur la conversion aux boîtes aux lettres communautaires et sur les bureaux de poste ruraux, ainsi que de la révision du processus d'augmentation du tarif des timbres. Les mesures annoncées à la fin du troisième trimestre sont censées renforcer la situation financière à long terme de Postes Canada et améliorer sa capacité à s'adapter à l'évolution des conditions du marché, solidifiant ainsi son rôle en tant qu'institution nationale essentielle. Notre capacité à mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures transformatrices et d'en tirer pleinement avantage dépend de l'obtention de modifications aux conventions collectives pour permettre une certaine flexibilité. Nous nous attendons à ce que le financement du gouvernement soit nécessaire pendant la mise en œuvre et l'exécution de ces mesures et en attendant que leurs avantages financiers ne portent fruit.

Arrêt de travail

Les conventions collectives complexes limitent notre capacité à livrer concurrence sur un marché en rapide évolution : elles limitent les changements que nous pouvons apporter à notre modèle de livraison et conservent des dispositions sur les avantages sociaux, les salaires, la sécurité d'emploi et les congés qui dépassent celles de la concurrence. Malgré près de deux ans de négociations actives avec le STTP, de nouvelles conventions collectives pour les deux unités de négociation du STTP n'ont pas encore été conclues. L'incertitude persistante liée au conflit de travail et aux mouvements de grève en 2025 entraîne des pertes d'exploitation qui dépassent de loin celles des années précédentes.

De la flexibilité est nécessaire pour s'adapter aux besoins de la clientèle et retrouver une stabilité financière. Postes Canada est déterminée à conclure de nouvelles conventions collectives avec les deux unités de négociation. Des détails sur l'état des négociations avec le STTP sont présentés à la section 4.1.

Commerce international

À compter du 29 août 2025, les États-Unis ont suspendu leur seuil *de minimis* d'exemption des droits de douane de 800 USD pour tous les pays, y compris le Canada. Tous les envois postaux à destination des États-Unis devront s'affranchir de droits de douane prépayés avant que les colis ne franchissent la frontière, quels que soient leur valeur ou leur pays d'origine. Ce changement pourrait avoir une incidence sur le comportement d'achat de la clientèle, sur le volume de colis reçu de leur part et, en fin de compte, sur les revenus. Nous nous efforçons de faire en sorte que Postes Canada puisse continuer à offrir des services d'expédition vers les États-Unis et à réduire au minimum les perturbations. Bien que ce changement pose des défis, Postes Canada s'engage à veiller à ce que les services d'expédition à destination des États-Unis demeurent accessibles.

Menaces tarifaires et incertitude économique

Les États-Unis ont annoncé des tarifs douaniers visant leurs principaux partenaires commerciaux, ce qui présente des risques de taille pour les économies canadienne et mondiale. Étant donné qu'environ 75 % des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis, ce qui représente près de 20 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, les répercussions potentielles sont considérables. Bien que la situation continue d'évoluer, une guerre commerciale internationale pourrait avoir de vastes conséquences économiques, dont

notamment une augmentation de l'inflation et une hausse du chômage, en plus de peser sur le PIB. L'incertitude économique peut entraîner un ralentissement des dépenses de consommation, ce qui pourrait affecter négativement le marché de la livraison de colis, et tout particulièrement les envois transfrontaliers, pour lesquels les tarifs douaniers augmentent le coût des biens. En outre, l'effritement de la confiance des entreprises peut entraîner une réduction des budgets publicitaires, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats des services Marketing Intelliposte de Postes Canada[MC]. La portée, la gravité et la durée de ces risques demeurent difficiles à prédire, tout comme il est difficile de prédire l'efficacité des interventions du gouvernement ou de la banque centrale. Postes Canada surveille activement l'évolution du marché et ajustera ses stratégies, au besoin. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence de ces risques en évolution sur les prochains résultats financiers du Groupe.

9. Méthodes, estimations comptables critiques et contrôles internes

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables au troisième trimestre de 2025 et dans les exercices ultérieurs.

9.1 Méthodes comptables

Les renseignements concernant les méthodes comptables de Postes Canada sont présentés aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2025. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, les méthodes comptables du groupe n'ont pas connu de changements d'importance par rapport à 2024.

Billets à demande payables au gouvernement du Canada

Les billets ne portant pas intérêt émis par le gouvernement en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur d'un billet à demande est le montant payable sur demande, actualisé à la première date à laquelle le versement du montant pourrait être exigé. La différence entre le produit reçu et la valeur comptable initiale du billet, qui est attribuable à l'avantage conféré par le taux d'intérêt inférieur au taux du marché, est enregistrée en tant que produits différés d'une subvention gouvernementale au cours de la période d'émission du billet et comptabilisée sur la période prévue d'utilisation des fonds. Par la suite, les billets à demande sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sur les billets à demande sont comptabilisées, jusqu'à la première date de remboursement possible, dans les charges financières et autres charges. À la réception de l'injection de fonds, le billet payable est un passif courant, étant donné que Postes Canada n'a pas le droit de différer le règlement pendant au moins 12 mois après la période de rapport, selon le paragraphe 32(1) de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.

9.2 Jugements et estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée ainsi que dans les périodes futures, si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, les estimations et jugements comptables critiques de Postes Canada sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés audités de 2024. Pour le troisième trimestre de 2025, les estimations et les jugements comptables les plus importants sont liés à la continuité de l'exploitation et à la comptabilisation du financement remboursable du gouvernement.

Billets à demande payables au gouvernement du Canada

Le financement du gouvernement remboursable sous la forme de billets à demande du gouvernement du Canada ne portant pas intérêt ont été actualisés à l'aide d'un taux d'emprunt différentiel estimé. Le remboursement dépend d'un test de suffisance des revenus, tel qu'évalué par l'actionnaire. Bien que le remboursement ne soit pas attendu avant l'expiration du protocole d'entente en décembre 2026, les billets sont classés en tant que passif courant en raison du manque d'autorité de la Société pour différer le règlement au-delà de 12 mois. La date de règlement reste incertaine et assujettie à la discrétion de l'actionnaire.

9.3 Contrôles internes

Au troisième trimestre de 2025, le secteur Postes Canada a déployé une mise à niveau technique de son progiciel de gestion intégré, ce qui a engendré un changement important dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir pendant la période de mise en œuvre. La direction a effectué des examens avant et après la mise en place pour s'assurer que la transition était bien conçue et exécutée afin de prévenir toute erreur majeure dans les états financiers. À la lumière de ces examens, de la surveillance continue et de la mise en place de contrôles transitoires, la direction a conclu que la transition n'avait pas causé d'anomalies substantielles dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2025.

Il n'y a eu aucun autre changement aux contrôles internes pour les neuf premiers mois de 2025 à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui aurait vraisemblablement pu avoir une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière à fournir.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires exempts d'anomalies significatives.

La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du rendement financier et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires.

Le président-directeur général,

La chef des finances,

20 novembre 2025

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

(non audité – en millions de dollars canadiens)

ACTIFS	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**394**	802
Titres négociables	**20**	290
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	**1 243**	900
Impôt à recevoir	**2**	2
Autres actifs	**245**	139
Total des actifs courants	**1 904**	2 133
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	**3 959**	4 053
Immobilisations incorporelles (note 6)	**831**	248
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	**1 491**	1 451
Titres réservés	**344**	337
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite (note 7)	**5 227**	4 462
Goodwill (note 9)	**661**	161
Autres actifs	**60**	61
Total des actifs non courants	**12 573**	10 773
Total des actifs	**14 477**	12 906

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs, incluant les remises gouvernementales	**1 229**	830
Salaires et avantages à payer	**666**	537
Prêts et emprunts (note 11)	**142**	500
Billets à demande payables au gouvernement du Canada (note 12)	**727**	–
Provisions	**71**	68
Impôt à payer	**22**	30
Produits différés (note 12)	**150**	200
Obligations locatives (note 10)	**104**	100
Passifs au titre des autres avantages à long terme (note 7)	**53**	54
Total des passifs courants	**3 164**	2 319
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	**1 613**	1 567
Prêts et emprunts (note 11)	**1 053**	498
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**3 200**	3 229
Passifs d'impôt différé (note 8)	**171**	147
Autres passifs	**52**	46
Total des passifs non courants	**6 089**	5 487
Total des passifs	**9 253**	7 806

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres		
Capital d'apport	**1 155**	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global (note 17)	**7**	5
Résultat non distribué	**3 966**	3 849
Capitaux du Canada	**5 128**	5 009
Participations ne donnant pas le contrôle	**96**	91
Total des capitaux propres	**5 224**	5 100
Total des passifs et des capitaux propres	**14 477**	12 906

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	27 sept. 2025	28 sept. 2024	**27 sept. 2025**	28 sept. 2024
Produits d'exploitation (note 15)	**2 114**	2 213	**6 986**	6 884
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre	**1 301**	1 216	**3 911**	3 681
Avantages du personnel	**335**	338	**1 037**	1 064
Total partiel	**1 636**	1 554	**4 948**	4 745
Autres coûts d'exploitation (note 15)	**789**	774	**2 436**	2 376
Amortissement (note 6)	**146**	127	**435**	377
Total des charges d'exploitation	**2 571**	2 455	**7 819**	7 498
Résultat d'exploitation	**(457)**	(242)	**(833)**	(614)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement (note 16)				
Profit sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente	**–**	(2)	**–**	346
Produits de placement et autres produits	**15**	21	**37**	65
Charges financières et autres charges	**(39)**	(29)	**(112)**	(78)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	**(24)**	(10)	**(75)**	333
Résultat avant impôt	**(481)**	(252)	**(908)**	(281)
Recouvrement d'impôt sur le résultat (note 8)	**(177)**	(42)	**(262)**	(158)
Résultat net	**(304)**	(210)	**(646)**	(123)
Autres éléments du résultat global (note 17)				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	**2**	13	**(3)**	2
Pertes latentes sur les écarts de conversion des devises	**–**	(1)	**5**	(1)
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net				
Réévaluations des régimes à prestations définies	**618**	(96)	**777**	939
Autres éléments du résultat global	**620**	(84)	**779**	940
Résultat global	**316**	(294)	**133**	817
Résultat net attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada	**(307)**	(213)	**(655)**	(133)
Participations ne donnant pas le contrôle	**3**	3	**9**	10
Résultat net	**(304)**	(210)	**(646)**	(123)
Résultat global attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada	**309**	(297)	**119**	802
Participations ne donnant pas le contrôle	**7**	3	**14**	15
Résultat global	**316**	(294)	**133**	817

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(non audité – en millions de dollars canadiens)

Période de 13 semaines close le 27 septembre 2025	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 juin 2025	**1 155**	**5**	**3 659**	**4 819**	**89**	**4 908**
Résultat net	**–**	**–**	**(307)**	**(307)**	**3**	**(304)**
Autres éléments du résultat global (note 17)	**–**	**2**	**614**	**616**	**4**	**620**
Résultat global	**–**	**2**	**307**	**309**	**7**	**316**
Solde au 27 septembre 2025	**1 155**	**7**	**3 966**	**5 128**	**96**	**5 224**

Période de 13 semaines close le 28 septembre 2024	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 juin 2024	1 155	(8)	4 448	5 595	82	5 677
Résultat net	–	–	(213)	(213)	3	(210)
Autres éléments du résultat global	–	12	(96)	(84)	–	(84)
Résultat global	–	12	(309)	(297)	3	(294)
Solde au 28 septembre 2024	1 155	4	4 139	5 298	85	5 383

Période de 39 semaines close le 27 septembre 2025	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	**1 155**	**5**	**3 849**	**5 009**	**91**	**5 100**
Résultat net	**–**	**–**	**(655)**	**(655)**	**9**	**(646)**
Autres éléments du résultat global (note 17)	**–**	**2**	**772**	**774**	**5**	**779**
Résultat global	**–**	**2**	**117**	**119**	**14**	**133**
Transactions avec les actionnaires – Dividende	**–**	**–**	**–**	**–**	**(9)**	**(9)**
Solde au 27 septembre 2025	**1 155**	**7**	**3 966**	**5 128**	**96**	**5 224**

Période de 39 semaines close le 28 septembre 2024	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 155	4	3 337	4 496	78	4 574
Résultat net	–	–	(133)	(133)	10	(123)
Autres éléments du résultat global	–	–	935	935	5	940
Résultat global	–	–	802	802	15	817
Transactions avec les actionnaires – Dividende	–	–	–	–	(8)	(8)
Solde au 28 septembre 2024	1 155	4	4 139	5 298	85	5 383

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	27 sept. 2025	**28 sept. 2024**	**27 sept. 2025**	**28 sept. 2024**
Activités d'exploitation				
Résultat net	**(304)**	(210)	**(646)**	(123)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Amortissement (note 6)	**146**	127	**435**	377
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**142**	151	**422**	458
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 7)	**(56)**	(54)	**(181)**	(164)
Profit sur la vente d'immobilisations	**(1)**	–	**(3)**	–
Perte (profit) sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente (note 16)	**–**	2	**–**	(346)
Perte de valeur (note 16)	**–**	–	**–**	4
Recouvrement d'impôt sur le résultat et autres éléments ayant une incidence sur l'impôt à recevoir net (note 8)	**(177)**	(42)	**(290)**	(158)
Charges d'intérêts nettes (note 16)	**33**	3	**85**	6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :				
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	**1**	11	**(58)**	36
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	**(128)**	31	**(102)**	(7)
(Diminution) augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes	**(30)**	1	**104**	(44)
Augmentation (diminution) des provisions	**5**	3	**(2)**	5
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	**(28)**	(31)	**(125)**	(78)
Autres charges sans effet sur la trésorerie, montant net	**(4)**	(4)	**(2)**	(10)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt	**(401)**	(12)	**(363)**	(44)
Intérêts perçus	**19**	20	**68**	69
Intérêts payés	**(66)**	(34)	**(148)**	(78)
Impôts payés	**(21)**	(6)	**(56)**	(41)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**(469)**	(32)	**(499)**	(94)
Activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	**8**	–	**(271)**	–
Acquisition de titres	**–**	(57)	**(35)**	(458)
Produit de la vente de titres	**25**	158	**299**	478
Paiements versés en espèces au titre d'immobilisations	**(96)**	(152)	**(230)**	(450)
Produit de la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	**2**	–	**2**	2
Produit de la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente	**–**	5	**–**	424
Autres activités d'investissement, montant net	**(4)**	(1)	**(10)**	18
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	**(65)**	(47)	**(245)**	14

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	27 sept. 2025	**28 sept. 2024**	**27 sept. 2025**	**28 sept. 2024**
Activités de financement				
Produit des billets à demande payables au gouvernement du Canada (note 12)	**755**	–	**755**	–
Remboursement de prêts et d'emprunts	**(2 251)**	–	**(2 980)**	–
Produit des prêts et emprunts	**1 710**	–	**2 665**	–
Paiements liés aux obligations locatives	**(27)**	(17)	**(83)**	(75)
Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**–**	–	**(9)**	(8)
Autres activités de financement, montant net	**(2)**	(2)	**(11)**	(1)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	**185**	(19)	**337**	(84)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(349)**	(98)	**(407)**	(164)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	**742**	1 119	**802**	1 185
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**1**	(1)	**(1)**	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**394**	1 020	**394**	1 020

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Période de 39 semaines close le 27 septembre 2025

1.	Constitution, activités et instructions	57
2.	Règles de présentation	57
3.	Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations	59
4.	Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	63
5.	Regroupement d'entreprises	63
6.	Immobilisations	66
7.	Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	68
8.	Impôt sur le résultat	71
9.	Goodwill	72
10.	Obligations locatives	73
11.	Prêts et emprunts	74
12.	Billets à demande payables au gouvernement du Canada et produits différés au titre de la subvention	75
13.	Gestion du capital, facilités d'emprunt et risque de liquidité	75
14.	Ventilation des produits	78
15.	Autres charges d'exploitation	82
16	Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	82
17	Autres éléments du résultat global	83
18.	Transactions avec des parties liées	83
19.	Informations sectorielles	85
20.	Événements après la période de clôture	89

1. Constitution, activités et instructions

Dans les présentes notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires, la « Société », « Postes Canada » et le « secteur Postes Canada » désignent la Société canadienne des postes, à l'exception de ses filiales. Le « Groupe d'entreprises de Postes Canada », le « Groupe d'entreprises » et le « Groupe » désignent collectivement la Société canadienne des postes et ses filiales.

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada. La Société est également assujettie à des instructions émises en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme l'indique la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'état de ces directives demeure inchangé.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a préparé ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (les états financiers intermédiaires) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire des* Normes internationales d'information financière (IFRS) et la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Conformément aux dispositions de cette norme, les présents états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 20 novembre 2025.

Règles de présentation • Les présents états financiers intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS publiées par l'IASB et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile.

De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les états financiers intermédiaires et les notes afférentes sont préparés pour la période de 13 semaines (troisième trimestre ou T3) et la période de 39 semaines (trois premiers trimestres ou cumul annuel [CA]) closes le 27 septembre 2025 (période comparative close le 28 septembre 2024). Les montants sont présentés en millions de dollars, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Informations significatives sur les méthodes comptables • Les informations significatives sur les méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

a) **Billets à demande payables au gouvernement du Canada** • Les billets à demande payables au gouvernement du Canada (billets à demande) sont des billets ne portant pas intérêt émis par le gouvernement en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* pour permettre à la Société de payer ses frais de fonctionnement et imputables sur le revenu, lesquels ne sont pas suffisamment couverts par ses revenus disponibles. Ces billets sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur d'un billet à demande est le montant payable sur demande, actualisé à la première date à laquelle le versement du montant pourrait être exigé. La différence entre le produit reçu et la valeur comptable initiale du billet, qui est attribuable à l'avantage conféré par le taux d'intérêt inférieur au taux du marché, est enregistrée en tant que produits différés d'une subvention gouvernementale au cours de la période d'émission du billet et comptabilisée sur la période prévue d'utilisation des fonds. Par la suite, les billets à demande sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sur les billets à demande sont comptabilisées, jusqu'à la première date de remboursement possible, dans les charges financières et autres charges.

À la réception de l'injection de fonds, le billet payable est un passif courant, étant donné que Postes Canada n'a pas le droit de différer le règlement pendant au moins 12 mois après la période de rapport, selon l'article 32(1) de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.

Tous les montants mis à la disposition de la Société en application de l'article 31 doivent être remboursés au ministre des Finances sur les recettes annuelles de la Société, dans la mesure où celles-ci sont suffisantes. Si les recettes annuelles de la Société sont

insuffisantes pour permettre le remboursement au ministre des Finances, le ministre responsable de la Société fait intégrer le montant du déficit, sous forme d'un article portant affectation de crédits, dans le premier budget déposé devant le Parlement par la suite. Dans ce cas, la Société enregistrera une subvention publique correspondant à la valeur comptable du billet au moment de l'approbation de l'affectation par le Parlement.

Méthode de consolidation • Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale. Les actifs, les passifs, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le Groupe prend le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle le Groupe perd le contrôle de la filiale. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise l'actif connexe (y compris le goodwill), les passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres, tandis que tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Les résultats financiers par secteur sont inclus à la note 19.

Des informations sur les activités des principales filiales de la Société sont présentées dans le tableau ci-après.

Nom de la filiale	Principales activités	Pays de constitution	Pays d'exercice des activités	Participation au 31 décembre 2024 et au T3 de 2025	Date de cession
Les Investissements Purolator Ltée	Services de transport et de messagerie	Canada	Canada et États-Unis	91 %	–
Groupe SCI inc.	Services de logistique et de transport	Canada	Canada	–	1er mars 2024
Innovapost Inc.	Services de technologie de l'information	Canada	Canada	–	15 avril 2024

* Proportion de la participation détenue directement ou indirectement

3. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une

modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, aucun changement important n'a été apporté à ces jugements ou à ces sources d'incertitude relative aux estimations depuis le début de l'exercice 2025.

a) **Continuité de l'exploitation** • Ces états financiers consolidés ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation conformément à l'IAS 34 publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB – Conseil des normes comptables internationales), en supposant que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

   Depuis 2018, le secteur Postes Canada a enregistré des pertes d'exploitation cumulatives de plus de 5,5 milliards de dollars. Ces résultats ont eu une incidence sur la position de liquidité nette de la Société. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'épuisent. En juillet 2025, les obligations de série 2 de 500 millions de dollars sont arrivées à échéance, créant ainsi une pression importante sur les flux de trésorerie. Au 27 septembre 2025, les fonds cumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles étaient insuffisants pour respecter les modalités de remboursement contractuelles; une contribution du gouvernement et l'accès à des emprunts à court terme sont nécessaires pour que la Société demeure solvable au cours des 12 prochains mois. Les pertes financières récurrentes menacent la capacité de la Société à atteindre la mission fixée par le gouvernement du Canada voulant qu'elle veille à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada.

   Le plan d'entreprise de 2025 à 2029 (le plan) a été soumis au ministre responsable de la Société le 28 octobre 2024. Le Conseil du Trésor a approuvé la première année du plan, soit 2025. Le plan présente les défis importants auxquels fait face la Société ainsi qu'une proposition de mesures de liquidité à court terme qui permettront à la Société de maintenir sa liquidité en espèces au cours de l'exercice 2025 :

   - **Augmentation de 25 % des tarifs réglementés du service Poste-lettres[MC].** En janvier 2025, Postes Canada a augmenté les tarifs réglementés pour les timbres, les articles Poste-lettres, les articles Poste aux lettres du régime international ainsi que les droits postaux de services spéciaux. Cette mesure aidera à atténuer l'incidence de la baisse des volumes prévue en 2025 sur les revenus.
   - **Injection de fonds publics allant jusqu'à 1,034 milliard de dollars.** Conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, au troisième trimestre de

2025, Postes Canada a commencé de recevoir les montants nécessaires pour lui permettre de payer ses frais de fonctionnement et imputables sur le revenu, lesquels ne sont pas suffisamment couverts par ses revenus disponibles prévus. Le gouvernement a approuvé un financement remboursable allant jusqu'à 1,034 milliard de dollars du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Tous les montants mis à la disposition de la Société en vertu de l'article 31 doivent être remboursés au ministre des Finances à partir des revenus annuels de la Société, dans la mesure où ces derniers sont suffisants. Se reporter aux notes 2 a), 3 b), 12 et 20 pour obtenir plus de renseignements.

- **Nouvelles facilités d'emprunt à court terme et autres mesures.** Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Le 31 janvier 2025, Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars. De nouvelles facilités d'emprunts et d'autres mesures pourraient provenir de l'État, ou d'autres sources, si disponibles. Au troisième trimestre, aucun montant n'a été prélevé dans le cadre de ces conventions.

La Société estime que ces mesures à court terme lui fourniront suffisamment de liquidités pour soutenir ses activités jusqu'à la fin de l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars 2026.

Le 25 septembre 2025, le gouvernement du Canada a demandé à Postes Canada d'entamer sa transformation et a autorisé la mise en œuvre d'une série de mesures visant à stabiliser les finances de la Société et à permettre sa modernisation. Ces mesures comprennent la fin du moratoire sur les conversions de la livraison à la porte aux boîtes postales communautaires, la modification des normes de livraison et de la fréquence de livraison du courrier, la fin du moratoire sur les fermetures de bureaux de poste ruraux et la simplification des processus d'ajustement des prix des timbres. Une phase de mise en œuvre est nécessaire avant que la Société puisse atteindre l'autonomie financière à long terme.

Ces mesures ont été incluses dans le plan d'entreprise de 2026 à 2030 (plan de 2026), qui a été soumis à l'actionnaire de la Société le 5 novembre 2025. Le plan de 2026 prévoyait également la poursuite du financement public pour maintenir la solvabilité tout au long de l'exercice du gouvernement, du 1er avril 2026 au 31 mars 2027, et pendant la phase de mise en œuvre de ces mesures.

La direction a conclu qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la date de clôture. Les présents états financiers consolidés ne comprennent aucun ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges présentés ou la classification de l'état consolidé de la situation financière qui pourrait être nécessaire si la Société n'était pas en mesure d'obtenir le soutien législatif

nécessaire pour assurer sa stabilité financière. Se reporter aux notes 11, 12 et 13 pour obtenir plus de renseignements sur nos facilités d'emprunt, nos effets à payer, notre gestion du capital et le risque de liquidité.

b) **Billets à demande payables au gouvernement du Canada** • Les billets à demande sont émis par le gouvernement du Canada pour permettre à la Société de faire face à ses frais de fonctionnement et aux frais imputables sur le revenu qui ne sont pas suffisamment couverts par ses recettes disponibles. Les billets à demande ne portent pas intérêt.

b.1) **Taux d'actualisation –** Les billets ne portant pas intérêt sont actualisés à l'aide d'un taux d'emprunt différentiel représentant la meilleure estimation de la direction relativement au taux obtenu si la Société recevait un financement pour des billets similaires de la part d'une institution prêteuse.

b.2) **Remboursement –** Ces billets seront remboursés sur les recettes annuelles de la Société dans la mesure où celles-ci sont suffisantes. En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, les modalités de remboursement des fonds mis à la disposition de la Société dépendent de mesures de suffisance des revenus et sont évaluées de temps à autre par l'actionnaire unique, le gouvernement du Canada. Selon les termes du protocole d'entente, le gouvernement demande à Services publics et Approvisionnement Canada et à la Société de collaborer avec Finances Canada pour déterminer les conditions de remboursement du montant.

b.3) **Présentation –** Bien qu'il soit entendu que les revenus seront insuffisants pour permettre à la Société de rembourser les fonds à court terme, et qu'aucun remboursement des fonds au gouvernement du Canada ne sera nécessaire avant l'expiration du protocole d'entente le 11 décembre 2026, l'actionnaire a le pouvoir de provoquer un règlement immédiat par le biais d'une affectation de crédits au Parlement. Comme la Société n'a pas le droit substantiel de différer le règlement de plus de 12 mois, les billets à demande payables seront présentés comme un passif à court terme dans l'état consolidé de la situation financière. Le règlement final, par le biais d'un remboursement ou d'une affectation, et le moment où il interviendra sont incertains et nécessitent d'exercer du jugement.

c) **Menaces tarifaires et incertitude économique potentielle** • Les menaces tarifaires et l'incertitude économique actuelles créent des défis et des risques pour les opérations postales. Les tarifs peuvent entraîner une augmentation des coûts des marchandises importées et exportées, ce qui peut réduire la demande de services d'expédition puisque les entreprises et le grand public cherchent à réduire leurs dépenses au minimum. De plus, l'incertitude économique peut perturber les chaînes d'approvisionnement et entraîner des fluctuations des volumes de courrier et de colis, ce qui crée une volatilité des revenus et des coûts d'exploitation. Ces facteurs peuvent alors causer des pertes d'exploitation plus importantes, une réduction des flux de trésorerie d'exploitation et des ajustements dans les stratégies d'investissement et d'exploitation.

La durée et les répercussions de ces menaces demeurent inconnues, tout comme on ignore si les interventions du gouvernement et de la banque centrale seront efficaces. Il est impossible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité des faits nouveaux et leur

incidence sur les résultats financiers et la situation du Groupe d'entreprises de Postes Canada dans les périodes à venir.

4. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Ni l'International Accounting Standards Board (IASB) ni l'IFRS Interpretations Committee (Comité d'interprétation des normes IFRS) n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations dont l'adoption était obligatoire au cours du troisième trimestre de 2025.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

En plus de celles mentionnées dans la note 5 b) des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 28 juin 2025, il n'y a pas d'autres normes, amendements ou interprétations publiés qui pourraient avoir un effet sur le Groupe à l'avenir.

5. Regroupement d'entreprises

Le 31 janvier 2025, Les Investissements Purolator Ltée a acquis 100 % des actions à droit de vote de PE Longitude Holding Limited, PE Longitude II Limited et Longitude Holding Limited (les sociétés acquises), qui détiennent et contrôlent Livingston International (Livingston). Cette entreprise de services commerciaux, dont le siège social est à Toronto, et ses filiales offrent des solutions douanières, des services de réacheminement à l'échelle mondiale, de gestion du commerce mondial et de transport de véhicules, principalement en Amérique du Nord.

Les sociétés acquises sont devenues une filiale en propriété exclusive et entièrement indépendante de Purolator et ses activités quotidiennes sont gérées par son équipe de direction actuelle. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Purolator visant à accroître ses capacités internationales, à améliorer sa compétitivité et à se positionner comme leader canadien sur les marchés du fret, des colis et de la logistique, au pays et à l'étranger.

Le regroupement d'entreprises a été compte au moyen de la méthode d'acquisition. La direction a établi la répartition préliminaire du coût d'acquisition en tenant compte de tous les renseignements pertinents au moment de la préparation des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires. La répartition du coût d'acquisition devrait être finalisée après une période de diligence raisonnable.

Les détails sur les actifs acquis, les passifs pris en charge et le goodwill enregistré sont les suivants (en millions) :

	Répartition du coût d'acquisition
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**40**
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	**279**
Immobilisations corporelles	**26**
Actifs au titre de droits d'utilisation	**11**
Immobilisations incorporelles	**596**
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	**6**
Autres actifs	**67**
Total des actifs	**1 025**
Passifs	
Fournisseurs et autres créditeurs	**105**
Salaires et avantages à payer	**25**
Produits différés	**5**
Provisions	**4**
Remises gouvernementales à payer	**374**
Impôt à payer	**8**
Obligations locatives	**16**
Prêts et emprunts	**564**
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	**6**
Passifs d'impôt différé	**96**
Autres passifs	**3**
Total des passifs	**1 206**
Actifs (passifs) nets identifiables acquis	**(181)**
Goodwill (note 9)	**500**
Contrepartie d'achat transférée	**319**

La juste valeur des débiteurs inclus dans les actifs courants correspondait approximativement au montant contractuel brut. Le goodwill est attribuable aux synergies attendues de l'acquisition. Il ne sera pas déductible à des fins fiscales.

Purolator a évalué les obligations locatives acquises en utilisant la valeur actualisée des paiements de location restants à la date d'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives et ajustés pour refléter les conditions favorables ou défavorables du contrat de location par rapport aux conditions du marché. Les contrats de location auxquels on a mis fin qui étaient considérés comme étant dépréciés ont également été ajustés.

Après la conclusion de l'acquisition, Purolator a réglé la dette bancaire présumée de 515 millions de dollars et les dépenses de l'actionnaire de 37 millions de dollars. Le passif d'impôt différé tient principalement compte de l'incidence fiscale de l'amortissement accéléré, aux fins de l'impôt, des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les immobilisations incorporelles de 596 millions de dollars représentent la juste valeur estimée des relations avec la clientèle indiquée ainsi que la juste valeur de la marque Livingston. Elles ont été déterminées en actualisant les avantages économiques futurs à un taux de rendement correspondant au risque inhérent à l'investissement.

Contributions de Livingston

À partir de la date d'acquisition, Livingston a contribué aux résultats du troisième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2025, comme suit :

(en millions)

	T3 2025	CA 2025
Produits d'exploitation	129	348
Résultat avant impôt	–	(1)

Si le regroupement avait eu lieu au début de l'exercice, Livingston aurait contribué aux résultats du troisième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2025, comme suit :

(en millions)

	T3 2025	CA 2025
Produits d'exploitation	129	389
Résultat avant impôt	–	(6)

6. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

(en millions)

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Matériel des installations	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
31 décembre 2024	484	2 720	425	1 467	1 210	220	1 438	220	8 184
Entrées	–	13	2	1	23	(17)	40	131	193
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	1	5	2	1	4	13	–	–	26
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(40)	(3)	–	–	–	–	–	–	(43)
Mise hors service	–	(2)	(2)	(31)	(5)	(18)	(5)	(6)	(69)
Transferts	–	10	5	11	23	–	–	(49)	–
27 septembre 2025	**445**	**2 743**	**432**	**1 449**	**1 255**	**198**	**1 473**	**296**	**8 291**
Cumul des amortissements									
31 décembre 2024	–	1 470	282	888	621	152	718	–	4 131
Amortissement	–	49	17	64	73	13	48	–	264
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
Mise hors service	–	–	(1)	(30)	(6)	(18)	(5)	–	(60)
27 septembre 2025	**–**	**1 516**	**298**	**922**	**688**	**147**	**761**	**–**	**4 332**
Valeur comptable									
31 décembre 2024	484	1 250	143	579	589	68	720	220	4 053
27 septembre 2025	**445**	**1 227**	**134**	**527**	**567**	**51**	**712**	**296**	**3 959**

b) Immobilisations incorporelles

(en millions)

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et marque	Total
Coût				
31 décembre 2024	882	63	11	956
Entrées	1	65	–	66
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	–	–	596	596
Mise hors service	(161)	–	–	(161)
Transferts	71	(71)	–	–
27 septembre 2025	**793**	**57**	**607**	**1 457**
Cumul des amortissements				
31 décembre 2024	706	–	2	708
Amortissement	46	–	33	79
Mise hors service	(161)	–	–	(161)
27 septembre 2025	**591**	**–**	**35**	**626**
Valeur comptable				
31 décembre 2024	176	63	9	248
27 septembre 2025	**202**	**57**	**572**	**831**

c) Actifs au titre de droits d'utilisation

(en millions)

	Terrains	Immeubles (contrats de location bruts)	Immeubles (contrats de location nets)	Véhicules	Matériel des installations	Total
Valeur comptable						
31 décembre 2024	169	327	948	1	6	1 451
Entrées	1	30	105	1	1	138
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	–	–	11	–	–	11
Amortissement	(3)	(21)	(67)	–	(1)	(92)
Transferts	–	–	1	(1)	–	–
Résiliations	(1)	–	(16)	–	–	(17)
27 septembre 2025	**166**	**336**	**982**	**1**	**6**	**1 491**

7. Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

a) Actif / passif net au titre des prestations définies

L'actif ou le passif net au titre des prestations déterminées comptabilisé et présenté à l'état intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

(en millions)

	Au 27 septembre 2025	**Au 31 décembre 2024**
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	**5 227**	4 462
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	**3 253**	3 283
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	**53**	54
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	**3 200**	3 229

b) Coût des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées

Les composantes du coût des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées comptabilisées à l'état intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

(en millions)

	T3 2025			T3 2024		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	114	22	136	118	22	140
Coût financier	320	36	356	323	37	360
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(369)	–	(369)	(364)	–	(364)
Autres frais administratifs	5	–	5	5	–	5
Charge au titre des prestations déterminées	70	58	128	82	59	141
Charge au titre des cotisations déterminées	14	–	14	10	–	10
Charge totale	84	58	142	92	59	151
Rendement des titres réservés	–	(3)	(3)	–	(3)	(3)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	**84**	**55**	**139**	**92**	**56**	**148**
(Profits) pertes de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(787)	–	(787)	(1 186)	–	(1 186)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(33)	(6)	(39)	1 211	104	1 315
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global[1,2]	**(820)**	**(6)**	**(826)**	**25**	**104**	**129**

1. Les montants présentés dans ce tableau excluent une charge d'impôt de 208 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2025 (recouvrement d'impôt de 33 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2024).
2. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages du secteur Postes Canada au troisième trimestre de 2025 s'établissaient respectivement à 4,87 % et 4,93 %, comparativement à 4,86 % et à 4,91 %, respectivement, au deuxième trimestre de 2025 (4,70 % et 4,74 %, respectivement, au troisième trimestre de 2024, comparativement à 5,03 % et à 5,04 %, respectivement au deuxième trimestre de 2024).

(en millions)

	CA 2025			CA 2024		
	Régimes de retraite	**Autres régimes d'avantages**	**Total**	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	342	64	406	358	64	422
Coût financier	950	107	1 057	974	107	1 081
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(1 096)	–	(1 096)	(1 093)	–	(1 093)
Autres frais administratifs	14	–	14	14	–	14
Charge au titre des prestations déterminées	210	171	381	253	171	424
Charge au titre des cotisations déterminées	41	–	41	34	–	34
Charge totale	251	171	422	287	171	458
Rendement des titres réservés	–	(10)	(10)	–	(10)	(10)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	**251**	**161**	**412**	**287**	**161**	**448**
(Profits) pertes de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(577)	–	(577)	(1 137)	–	(1 137)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(396)	(63)	(459)	(81)	(33)	(114)
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global[1,2]	**(973)**	**(63)**	**(1 036)**	**(1 218)**	**(33)**	**(1 251)**

1. Les montants présentés dans ce tableau excluent une charge d'impôt de 259 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2025 (charge d'impôt de 312 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2024).
2. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages du secteur Postes Canada au troisième trimestre de 2025 s'établissaient respectivement à 4,87 % et 4,93 %, comparativement à 4,71 % et à 4,73 %, respectivement, au quatrième trimestre de 2024 (4,70 % et 4,74 %, respectivement, au troisième trimestre de 2024, comparativement à 4,64 % au quatrième trimestre de 2023).

c) Total des paiements versés en espèces et allégement de la capitalisation

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

(en millions)

	T3 2025	T3 2024	CA 2025	CA 2024
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	45	44	143	130
Cotisations aux régimes à cotisations définies	11	10	38	34
Total des paiements versés en espèces	**56**	**54**	**181**	**164**

Les estimations des cotisations totales du Groupe aux régimes de retraite à prestations déterminées en 2024 n'ont pas changé de manière significative par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

8. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des gouvernements fédéral et provinciaux. Les sources des différences temporaires générant des actifs (passifs) d'impôt différé nets qui ont une incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global sont les mêmes qu'au 31 décembre 2024.

Présenté à l'état consolidé de la situation financière (en millions) :

	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actifs d'impôt différé	–	–
Passifs d'impôt différé	171	147
Passifs d'impôt différé nets	**(171)**	(147)

Bien que la Société soit en position de passifs d'impôt différé nets, la comptabilisation des actifs d'impôt différé est fondée sur l'évaluation, par la direction, de tous les indices disponibles, comme la résorption des différences temporaires imposables existantes, qui suggèrent que la réalisation des actifs d'impôt différé est probable. Au troisième trimestre de 2025, la direction a conclu qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments probants pour étayer la comptabilisation de certains actifs d'impôts différés en raison de différences temporelles imposables insuffisantes qui devraient s'inverser au cours de la même période que l'inversion attendue de la différence temporelle déductible. Des antécédents de pertes financières récurrentes ont également été pris en compte. Cette évaluation a régularisé la réduction totale des actifs d'impôt différé (compensés par les passifs d'impôt différé) de 169 millions de dollars (203 millions de dollars au 31 décembre 2024), ce qui représente la meilleure estimation

de la direction des résultats futurs et de la probabilité de recouvrabilité future des actifs d'impôt différé. Cela n'entraîne pas de sortie de trésorerie immédiate et n'affecte pas la position de liquidité immédiate du Groupe d'entreprises. La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé lié aux différences temporaires déductibles de 678 millions de dollars (812 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Les principales composantes du recouvrement d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit (en millions) :

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Charge d'impôt exigible	23	13	68	66
Recouvrement d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(143)	(76)	(296)	(192)
Charge (recouvrement) d'impôt différé relative à la reprise de dépréciation d'un actif d'impôt différé	(57)	21	(34)	(32)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**(177)**	**(42)**	**(262)**	**(158)**

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été établi en appliquant le taux d'impôt fédéral prévu par la loi pour la Société de 25 % (25 % en 2024) à la perte avant impôt. Les raisons qui expliquent cette différence sont les suivantes (en millions) :

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Résultat avant impôt	**(481)**	**(252)**	**(908)**	**(281)**
Impôt fédéral au taux prévu par la loi pour la Société	(120)	(63)	(227)	(70)
Impôt provincial des filiales moins l'abattement d'impôt fédéral	1	1	(15)	7
Ajustements sur exercices antérieurs	(1)	–	3	–
Cession de filiales	–	–	–	(45)
Recouvrement d'impôt différé relatif à la reprise de dépréciation d'un actif d'impôt différé	(57)	21	(34)	(32)
Autre	–	(1)	11	(18)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	**(177)**	**(42)**	**(262)**	**(158)**

9. Goodwill

La valeur comptable du goodwill pour le secteur Purolator s'établit comme suit (en millions) :

	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	**161**	**161**
Goodwill acquis au cours de l'année (note 5)	500	–
Solde à la clôture de l'exercice	**661**	**161**

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an pour les deux unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour l'exercice considéré ni pour l'exercice précédent.

10. Obligations locatives

a) Obligations locatives

(en millions)

	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés[1,2]		
Moins d'un an	**160**	155
De un à cinq ans	**696**	587
Plus de cinq ans	**1 519**	1 619
Total des obligations locatives non actualisées	**2 375**	2 361
Obligations locatives comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière	**1 717**	1 667
Obligations locatives courantes	**104**	100
Obligations locatives non courantes	**1 613**	1 567

1. Les montants présentés dans le tableau qui précède comprennent des paiements au titre de la location (flux de trésorerie non actualisés) totalisant 32 millions de dollars (35 millions de dollars au 31 décembre 2024) qui seront versés, dans le cours normal des activités, à des parties liées pour des locaux destinés aux services postaux.
2. Les contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur, mais pour lesquels des engagements (y compris des engagements conditionnels) avaient été pris au 27 septembre 2025, prévoient des sorties de trésorerie futures de 25 millions de dollars qui sont prises en compte dans l'analyse des échéances ci-dessus, mais pas dans l'évaluation de ces obligations locatives (73 millions de dollars au 31 décembre 2024).

b) Variations des passifs attribuables aux activités de financement

(en millions)

	31 décembre 2024	Paiements	Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	Intérêts	Entrées nettes (contrats de location)	**27 septembre 2025**
Obligations locatives	1 667	(127)	16	44	117	**1 717**

11. Prêts et emprunts

(en millions)

	Au 27 septembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Juste valeur[1]	**Valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable
Postes Canada				
Obligations, série 2, ayant échu en juillet 2025, portant intérêt à 4,08 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet[2]	–	–	503	500
Obligations, série 1, échéant en juillet 2040, portant intérêt à 4,36 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet[2]	515	499	515	498
Total – Secteur Postes Canada	**515**	**499**	1 018	998
Purolator[3]				
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt allant de 5,21 % à 5,95 %, payable à la fin du terme[4,5]	117	117	–	–
Billets à ordre	4	4	–	–
Prêt à terme échéant en janvier 2029, portant intérêt à 5,28 %, remboursements trimestriels allant de 1,25 % à 1,875 % du solde initial[4]	575	575	–	–
Total – Secteur Purolator	**696**	**696**	–	–
Total des prêts et emprunts	**1 211**	**1 195**	1 018	998
Courants	**142**	**142**	503	500
Non courants	1 069	1 053	515	498

1. Les justes valeurs estimées présentées pour les prêts et emprunts sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et sont appliquées sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur.
2. La Société a le droit de rembourser les obligations avant l'échéance en payant une prime par rapport à la juste valeur. Les obligations constituent des obligations directes, inconditionnelles et non garanties de la Société et des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable.
3. La juste valeur des prêts et emprunts de Purolator correspond approximativement à leur valeur comptable, car les taux d'intérêt sont rajustés tous les trimestres pour tenir compte des conditions du marché.
4. Les facilités sont assorties de clauses restrictives fondées sur le ratio du total de la dette à long terme/BAIIA et le ratio de couverture du service de la dette au sens de la convention de crédit, ainsi que sur d'autres obligations d'information financière. Purolator respecte toutes les clauses restrictives. Les facilités sont garanties par les principales filiales de Purolator et garanties par un privilège de premier rang sur tous les actifs et intérêts de Purolator dans toutes les actions du capital social, y compris celles de toutes les principales filiales.
5. Purolator remet les droits de douane et la taxe sur les produits et services aux organismes gouvernementaux au nom de la clientèle. Purolator utilise principalement les soldes de trésorerie disponibles et la facilité de crédit à terme renouvelable pour financer ces versements. La facilité de crédit renouvelable est habituellement remboursée en entier au cours du même mois où les créances connexes sont recouvrées. De plus, Purolator utilise la facilité de crédit à terme renouvelable pour financer les dépenses d'immobilisations et les autres besoins en trésorerie au cours de l'exercice, ce qui comprend les coûts liés à l'acquisition de Livingston International au T1 de 2025. Purolator a accès à une facilité de crédit renouvelable (avec deux composants) totalisant 550 millions de dollars (433 millions de dollars inutilisés).

Des informations complémentaires au sujet des exigences concernant le capital et la capacité d'emprunt imposées au Groupe en vertu de règles extérieures sont présentées à la note 13.

12. Billets à demande payables au gouvernement du Canada et produits différés au titre de la subvention

La variation du solde des billets à demande payables au gouvernement du Canada se présente comme suit :

	Au 27 sept. 2025	Au 31 déc. 2024
Solde des billets à demande payables, au début de l'exercice	–	–
Entrées[1]	723	–
Charges d'intérêts (note 16)	4	–
Solde des billets à demande payables, à la clôture de l'exercice	**727**	–

1. La différence entre le produit reçu de 755 millions de dollars (aucun en 2024) et la juste valeur du billet lors de la comptabilisation initiale de 723 millions de dollars (aucune en 2024) est comptabilisée comme une subvention (prêt sans intérêt) dans les autres revenus dans l'état consolidé intermédiaire condensé du résultat global.

La variation du solde du produit différé de la subvention gouvernementale se présente comme suit :

	Au 27 sept. 2025	Au 31 déc. 2024
Produit différé au titre de la subvention gouvernementale, au début de l'exercice	–	–
Entrées[1]	32	–
Autres produits (note 16)	(9)	–
Produit différé au titre de la subvention gouvernementale, à la clôture de l'exercice	23	–
Autres produits différés	127	200
Produits différés	**150**	200

1. La différence entre le produit reçu et la valeur comptable initiale du billet, laquelle est attribuable à l'avantage associé au taux d'intérêt inférieur au taux du marché, est enregistrée comme un produit différé au titre de la subvention au cours de la période d'émission du billet, et comptabilisée parmi les autres produits sur la période prévue d'utilisation des fonds.

13. Gestion du capital, facilités d'emprunt et risque de liquidité

Les instruments financiers de la Société l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. La fonction de trésorerie de la Société gère les risques qui découlent des activités d'investissement, y compris la gestion du capital et les emprunts, selon les politiques approuvées par le Conseil d'administration. L'importance de ces éléments n'a pas beaucoup changé depuis la fin de la dernière période de rapport, à l'exception de ce qui suit :

a) Gestion du capital

La Société est assujettie à la *Loi sur la Société canadienne des postes* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (les *Lois*) et à toutes les instructions données conformément aux Lois. Les *Lois* influent sur la façon dont la Société gère son capital, entre autres, en établissant les grands objectifs de la Société. Tout en offrant des services postaux de base et en poursuivant ses objectifs, la Société doit notamment mener ses activités de manière à assurer son autonomie financière. Elle doit aussi offrir des services selon des normes qui répondent aux besoins de la population canadienne.

Le capital de la Société se compose du total de ses prêts et emprunts, des autres passifs (non courants) et des capitaux du Canada. Cette définition qui est utilisée par la direction pourrait ne pas être comparable aux indicateurs présentés par d'autres sociétés postales ou organismes publics.

Les capitaux du Canada étaient en situation de surplus de 5 128 millions de dollars au 27 septembre 2025 (5 009 millions de dollars au 31 décembre 2024). L'augmentation s'explique par les pertes d'exploitation depuis le début de l'exercice, en partie compensées par les gains de réévaluation des régimes à prestations déterminées, qui sont constatés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement inclus dans le résultat non distribué.

En gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants :

- assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégiques;
- protéger sa capacité à poursuivre son exploitation;
- maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Ces objectifs et les stratégies connexes sont examinés et approuvés chaque année par le Conseil d'administration dans le cadre de l'étude du plan d'entreprise annuel, qui est ensuite soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. En novembre 2024, le Conseil du Trésor a approuvé la première année du plan d'entreprise de 2025 à 2029 de la Société.

b) Facilités d'emprunt et de crédit

La partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la Société indique son intention d'emprunter dans son plan d'entreprise annuel ou dans une modification du plan, qui doivent tous deux être approuvés par le Conseil d'administration et le Conseil du Trésor. De plus, les conditions détaillées de chaque emprunt doivent être approuvées par le ministre des Finances.

Le montant d'emprunt autorisé de la Société auprès d'autres sources que l'État est approuvé en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010* pour des sommes ne dépassant pas un montant principal dû de 2,5 milliards de dollars, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances. Les obligations locatives ne sont pas assujetties à cette limite. La *Loi sur la Société canadienne des postes* prévoit le plafonnement des prêts consentis à la Société sur le Trésor du Canada à 500 millions de dollars (avec l'approbation du gouverneur en conseil et du ministre des Finances) ainsi

que l'établissement d'une structure de capital composée de capital-actions qui autorise la Société à émettre des actions à son personnel et au gouvernement du Canada. Cette méthode de financement n'a pas été utilisée. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe concernant le capital, sauf celle d'utiliser les billets à demande payables au gouvernement du Canada pour les dépenses décrites dans son plan d'entreprise récemment approuvé, son budget d'exploitation et son budget d'investissement, tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil du Trésor. La Société se conforme à ces exigences.

Conformément au paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la ministre des Finances a approuvé le montant total du capital impayé pour tous les emprunts à court terme dont l'échéance est d'un an ou moins, jusqu'à concurrence de 600 millions de dollars, pour la période se terminant le 31 décembre 2025. Les emprunts à court terme peuvent consister en une marge de crédit ou l'émission de billets à ordre ne devant pas dépasser 100 millions de dollars. De plus, les facilités d'emprunt à court terme supplémentaires aux fins de gestion de la trésorerie d'urgence ne doivent pas dépasser 500 millions de dollars. D'autres facilités peuvent consister en des emprunts auprès de l'État, ou d'autres sources, si disponibles. Postes Canada a conclu, avec des institutions financières, des conventions pour des facilités de crédit à court terme totalisant 595 millions de dollars (47 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le 27 septembre 2025, des lettres de crédit de 18 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2024) ont été émises.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Les placements sont concentrés dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Au 27 septembre 2025, le secteur Postes Canada disposait de 348 millions de dollars en placements liquides non affectés (818 millions de dollars au 31 décembre 2024), soit une position de liquidité nette négative de 906 millions de dollars (position de liquidité nette négative de 180 millions de dollars au 31 décembre 2024), une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts (incluant le financement remboursable du gouvernement) de 1 254 millions de dollars (998 millions de dollars au 31 décembre 2024). Les ressources de trésorerie de la Société ont diminué considérablement depuis 2018, une situation attribuable aux pertes d'exploitation et aux coûts considérables pour accroître la capacité et entretenir le réseau. L'échéance de dettes d'un montant de 500 millions de dollars en juillet 2025 a créé une pression importante sur les flux de trésorerie. Le financement du gouvernement était nécessaire au troisième trimestre pour maintenir la

solvabilité. Se reporter à la note 3 a) pour obtenir plus de renseignements et connaître la conclusion de la direction sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

14. Ventilation des produits

a) Produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère ou de la clientèle qui a recours au service, ainsi qu'en fonction du groupe de produits (déterminé par la destination) pour le secteur Purolator. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe d'entreprises de Postes Canada n'est situé à l'extérieur du Canada. Tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur; par conséquent, les produits pour les zones géographiques sont présentés nets des produits intersectoriels :

(en millions)

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Canada	2 058	2 137	6 780	6 630
États-Unis	26	44	106	154
Reste du monde	30	32	100	100
Total des produits	**2 114**	**2 213**	**6 986**	**6 884**

b) Produits des articles et des services

Les produits des articles et des services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

(en millions)

	T3 2025			T3 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Produits attribués aux articles et aux services						
Colis	1 146	(5)	1 141	1 406	(15)	1 391
Courrier transactionnel	440	(1)	439	394	–	394
Marketing direct	200	–	200	246	–	246
Produits et services grand public	55	1	56	54	–	54
Courtage en douane	87	–	87	–	–	–
Services transitaires mondiaux et autres	45	–	45	–	–	–
	1 973	(5)	1 968	2 100	(15)	2 085
Produits non attribués						
Timbres-poste	51	–	51	49	–	49
Machines à affranchir	95	–	95	79	–	79
	146	–	146	128	–	128
Total	**2 119**	**(5)**	**2 114**	**2 228**	**(15)**	**2 213**

(en millions)

	CA 2025			CA 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Produits attribués aux articles et aux services						
Colis	3 609	(15)	3 594	4 317	(55)	4 262
Courrier transactionnel	1 729	(1)	1 728	1 313	–	1 313
Marketing direct	690	–	690	748	–	748
Produits et services grand public	167	–	167	125	–	125
Courtage en douane	230	(1)	229	–	–	–
Services transitaires mondiaux et autres	122	–	122	–	–	–
	6 547	(17)	6 530	6 503	(55)	6 448
Produits non attribués						
Timbres-poste	161	–	161	177	–	177
Machines à affranchir	295	–	295	259	–	259
	456	–	456	436	–	436
Services de TI[1]	–	–	–	135	(135)	–
Total	**7 003**	**(17)**	**6 986**	**7 074**	**(190)**	**6 884**

1. Les produits des services de TI (auparavant « Autres ») ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024. Les services de TI fournis par Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.

c) Produits des canaux de vente

Dans les produits des canaux de vente sont présentés les produits du régime intérieur, qui comprennent les produits générés par le canal commercial et les produits générés par la vente au détail. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels qu'ils sont définis à la note 14 a). Jusqu'au 15 avril 2024, la date de cession, les produits d'Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information (TI), ont été éliminés lors de la consolidation :

(en millions)

	T3 2025			T3 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Régime intérieur						
Canal commercial	1 487	(5)	1 482	1 612[1]	(15)	1 597
Vente au détail	575	–	575	540	–	540
	2 062	(5)	2 057	2 152	(15)	2 137
International	57	–	57	76	–	76
Total	**2 119**	**(5)**	**2 114**	**2 228**	**(15)**	**2 213**

(en millions)

	CA 2025			CA 2024		
	Total des produits	**Éléments intersectoriels et consolidés**	**Produits provenant de la clientèle externe**	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant de la clientèle externe
Régime intérieur						
Canal commercial	5 047	(17)	5 030	5 014[1]	(55)[1]	4 959
Vente au détail	1 750	–	1 750	1 671	–	1 671
	6 797	(17)	6 780	6 685	(55)	6 630
International	206	–	206	254	–	254
Services de TI	–	–	–	135	(135)	–
Total	**7 003**	**(17)**	**6 986**	**7 074**	**(190)**	**6 884**

1. Les pertes liés à l'échange de devises étrangères de 1 million de dollars ont été reclassés dans les canaux de vente, passant des services de TI (auparavant « Autres ») au canal commercial, afin de rendre la présentation conforme à celle de l'exercice considéré en raison de la cession de l'unité fonctionnelle de la technologie de l'information en 2024.

15. Autres charges d'exploitation

(en millions)

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	466	487	1 458	1 517
Immobilier, installations et entretien	77	75	245	251
Frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI	195	169	593	451
Charge d'investissement autre qu'en capital	51	43	140	157
Autres charges d'exploitation	**789**	**774**	**2 436**	**2 376**

16. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

(en millions)

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Profit (perte) sur la vente de groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente	**–**	**(2)**	**–**	**346**
Produits d'intérêts	5	21	23	62
Profit sur la vente d'immobilisations	1	–	3	–
Autres revenus[1]	9	–	11	3
Produits de placement et autres produits	**15**	**21**	**37**	**65**
Frais d'intérêts[2]	(38)	(24)	(108)	(68)
Autres charges	(1)	(5)	(4)	(10)
Charges financières et autres charges	**(39)**	**(29)**	**(112)**	**(78)**
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	**(24)**	**(10)**	**(75)**	**333**

1. Pour 2025, comprend une subvention à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché, accordée par le gouvernement du Canada (note 12)
2. Pour 2025, comprend les frais d'intérêt imputés sans effet sur la trésorerie provenant d'une subvention à taux inférieur à celui du marché, accordée par le gouvernement du Canada (note 12)

17. Autres éléments du résultat global

(en millions)

	Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	Autres éléments du résultat global
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	
Solde cumulé au 31 décembre 2024	(1)	6	5		
Profits (pertes) de la période	(4)	5	1	1 036	1 037
Impôt sur le résultat	1	–	1	(259)	(258)
Montant net	**(3)**	**5**	**2**	**777**	**779**
Solde cumulé au 27 septembre 2025	**(4)**	**11**	**7**		

18. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les présents états financiers intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

(en millions)

	T3 2025	T3 2024	**CA 2025**	CA 2024
Produits générés par des transactions avec des parties liées	**82**	76	**332**	252
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux personnes aveugles	**6**	8	**17**	14
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	**2**	2	**5**	5
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	**4**	3	**10**	9

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada. Les produits comprennent également des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles.

D'autres renseignements au sujet des contrats de location avec des parties liées sont donnés à la note 10 a).

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants en millions.

	Au 27 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	**26**	17
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	**23**	9
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	**11**	1

b) Transactions avec des entités dont les principaux dirigeants ou principales dirigeantes du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par des principaux dirigeants ou principales dirigeantes du Groupe. Le cas échéant, ces personnes sont tenues de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées depuis le début de l'exercice 2025 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 4 millions de dollars et de 7 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025 (4 millions de dollars et 11 millions de dollars, respectivement, en 2024). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2025, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 6 millions de dollars et de 14 millions de dollars, respectivement (5 millions de dollars et 15 millions de dollars, respectivement, en 2024). Au 27 septembre 2025, une créance de 2 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 décembre 2024) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs. Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations déterminées et aux régimes à cotisations déterminées du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 7 c).

19. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Jusqu'au 15 avril 2024, Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information (TI), fournissait au sein du Groupe des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Au 27 septembre 2025 et pour le troisième trimestre de 2025

(en millions)

	Postes Canada	Purolator[1]	Écritures de consolidation et éliminations	Total
Produits provenant de la clientèle externe	1 285	829	–	2 114
Produits intersectoriels	4	1	(5)	–
Produits d'exploitation	1 289	830	(5)	2 114
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 249	387	–	1 636
Autres charges d'exploitation	485	309	(5)	789
Amortissement	90	56	–	146
Charges d'exploitation	1 824	752	(5)	2 571
Résultat d'exploitation	(535)	78	–	(457)
Produits de placement et autres produits	14	–	1	15
Charges financières et autres charges	(20)	(19)	–	(39)
Résultat avant impôt	(541)	59	1	(481)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(194)	16	1	(177)
Résultat net	(347)	43	–	(304)
Total des actifs	10 710	4 017	(250)	14 477
Total des passifs	6 863	2 406	(16)	9 253

1. Les résultats pour Livingston International (Livingston) ont été consolidés dans le secteur Purolator à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025.

Au 28 septembre 2024 et pour le troisième trimestre de 2024

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Écritures de consolidation et éliminations[1]	Total
Produits provenant de la clientèle externe	1 564	647	2	2 213
Produits intersectoriels	8	7	(15)	–
Produits d'exploitation	1 572	654	(13)	2 213
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 258	295	1	1 554
Autres charges d'exploitation	535	259	(20)	774
Amortissement	92	35	–	127
Charges d'exploitation	1 885	589	(19)	2 455
Résultat d'exploitation	(313)	65	6	(242)
Produits de placement et autres produits	22	2	(5)	19
Charges financières et autres charges	(24)	(5)	–	(29)
Résultat avant impôt	(315)	62	1	(252)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(58)	15	1	(42)
Résultat net	(257)	47	–	(210)
Total des actifs	10 903	2 454	(221)	13 136
Total des passifs	6 700	1 041	12	7 753

1. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

Au 27 septembre 2025 et depuis le début de l'exercice 2025

(en millions)

	Postes Canada	Purolator[1]	Écritures de consolidation et éliminations[2]	Total
Produits provenant de la clientèle externe	4 570	2 416	–	6 986
Produits intersectoriels	16	1	(17)	–
Produits d'exploitation	4 586	2 417	(17)	6 986
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 809	1 139	–	4 948
Autres charges d'exploitation	1 546	907	(17)	2 436
Amortissement	273	162	–	435
Charges d'exploitation	5 628	2 208	(17)	7 819
Résultat d'exploitation	(1 042)	209	–	(833)
Produits de placement et autres produits	112	4	(79)	37
Charges financières et autres charges	(59)	(53)	–	(112)
Résultat avant impôt	(989)	160	(79)	(908)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(303)	40	1	(262)
Résultat net	(686)	120	(80)	(646)
Total des actifs	10 710	4 017	(250)	14 477
Total des passifs	6 863	2 406	(16)	9 253

1. Les résultats pour Livingston ont été consolidés dans le secteur Purolator à partir de la date d'acquisition, le 31 janvier 2025.
2. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

Au 28 septembre 2024 et depuis le début de l'exercice 2024

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	SCI[1]	Écritures de consolidation et éliminations[2,3]	Total
Produits provenant de la clientèle externe	4 946	1 917	53	(32)	6 884
Produits intersectoriels	26	23	6	(55)	–
Produits d'exploitation	4 972	1 940	59	(87)	6 884
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 780	898	27	40	4 745
Autres charges d'exploitation	1 718	772	22	(136)	2 376
Amortissement	277	99	9	(8)	377
Charges d'exploitation	5 775	1 769	58	(104)	7 498
Résultat d'exploitation	(803)	171	1	17	(614)
Produits de placement et autres produits	521	25	–	(135)	411
Charges financières et autres charges	(63)	(14)	(1)	–	(78)
Résultat avant impôt	(345)	182	–	(118)	(281)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(230)	43	–	29	(158)
Résultat net	(115)	139	–	(147)	(123)
Total des actifs	10 903	2 454	–	(221)	13 136
Total des passifs	6 700	1 041	–	12	7 753

1. Les résultats de SCI ont été consolidés jusqu'au 1er mars 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.
2. Les résultats d'Innovaposte ont été consolidés jusqu'au 15 avril 2024, soit la date de la cession et du transfert du contrôle à l'acquéreur.
3. Les dividendes intragroupe sont éliminés au moment de la consolidation.

20. Événements après la période de clôture

Financement du gouvernement

Les 6 octobre et 3 novembre 2025, conformément à l'article 31 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la Loi), Postes Canada a reçu 100 millions de dollars et 100 millions de dollars, respectivement, pour un total de 955 millions de dollars à ce jour.

Soumission du plan d'entreprise

Le 5 novembre 2025, la Société a soumis à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada, en vue d'obtenir son approbation, son plan d'entreprise de 2026 à 2030. Le plan d'entreprise présente les recommandations stratégiques et de structure opérationnelle issues du rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail, émanant du commissaire William Kaplan au deuxième trimestre et approuvé par le gouvernement dans sa déclaration du 25 septembre 2025. Le plan comprend également les prévisions de financement du gouvernement pour l'exercice du gouvernement, du 1er avril 2026 au 31 mars 2027, afin de maintenir la solvabilité.

Soumission du plan de transformation

Le 25 septembre 2025, le gouvernement du Canada a demandé à Postes Canada d'entamer sa transformation afin de réformer la situation financière de la Société. Le 7 novembre 2025, Postes Canada a soumis la proposition de son plan au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement. Le plan proposé comprend des mesures qui placeraient la Société sur la voie de la solvabilité financière et élimineraient la nécessité d'injection de fonds du gouvernement pour combler les déficits d'exploitation.

POSTES CANADA
2701, PROM RIVERSIDE, BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1-866-607-6301

Pour en savoir plus, visitez **postescanada.ca**.

MC Marque de commerce de la Société canadienne des postes.

This report is also available in English.

postescanada.ca

Canada

CANADA POSTES
POST CANADA